INTRODUCTION

AU LIVRE DE JOSUÉ

I. — Le livre de Josué.

Le livre de Josué raconte l'histoire de la conquête de la Terre Promise et le partage du pays conquis entre les tribus d'Israël. De là, sa division en deux parties principales : 1° conquête de la Palestine, I-XII; 2° partage du territoire, XIII-XXI. Il se termine par un appendice ou supplément, XXII-XXIV.

On ne sait point d'une manière certaine quel est l'auteur du livre de Josué; mais la tradition juive, consignée dans le Talmud et acceptée par un grand nombre de critiques, en attribue la composition à Josué lui-même, à l'exception du récit de sa mort et de celle d'Éléazar.

L'authenticité et l'intégrité du livre de Josué sont niées par les rationalistes contemporains. L'unité qui règne dans tout cet ouvrage, l'uniformité du style et de l'exposition, dans toutes ses parties, sont une preuve de son intégrité en même temps que de son antiquité.

Les faits qui sont racontés dans le livre de Josué sont dignes de foi, parce que ce sont des faits publics, connus de tous et exposés d'une manière simple, avec l'accent de la sincérité. Les écrivains postérieurs rendent témoignage en sa faveur par les emprunts qu'ils lui font.

Josué est un des rares personnages de l'Ancien Testament auquel l'Esprit Saint n'ait aucun reproche à adresser. C'est un modèle de piété, de foi et de confiance en Dieu. Lorsque le peuple désespère de pouvoir s'emparer de la Palestine, Josué avec Caleb lui dit : Le Seigneur est avec nous; ne craignez point, Nomb., XIV, 9. Cette belle parole est comme l'explication de sa vie entière. Tout son livre nous montre d'ailleurs combien est justement fondée la confiance que nous plaçons en Dieu. Il contient l'accomplissement des promesses temporelles que le Seigneur avait faites aux patriarches. Il est, par rapport au Pentateuque, ce que sont les Actes par rapport aux Évangiles. Comme nous voyons dans les Actes l'établissement de l'Église et l'exécution des promesses de Jésus-Christ à ses Apôtres, nous voyons dans le livre de Josué l'établissement d'Israël en Chanaan et l'exécution des promesses faites a Abraham et à Moïse.

II. — Géographie de la Palestine.

Pour comprendre le livre de Josué et en faire la lecture avec fruit, il est nécessaire de connaître la géographie de la Palestine. Nous allons donc en tracer

ici les traits principaux, ce qui aidera aussi à comprendre les autres livres de l'Ancien et du Nouveau Testament (1).

La Palestine est appelée ordinairement dans la Bible, jusqu'à l'époque des Rois, la terre de Chanaan, et, à partir de Saül, la terre d'Israël. Les prophètes lui donnent quelquefois le nom de terre de Jéhovah, Osée, IX, 3; de Terre Sainte, Zach., II, 12. Depuis la captivité jusqu'à la venue de Notre Seigneur, elle est désignée communément sous le nom de Judée. Les écrivains sacrés ne la nomment jamais Palestine, ce mot s'appliquant exclusivement, dans leurs écrits, au pays des Philistins; elle reçut cette dénomination des auteurs profanes qui étendirent à toute la contrée la désignation qui ne convenait proprement qu'à la côte occidentale, au sud du Carmel.

« La Palestine est formée par la partie méridionale du grand plateau calcaire et crayeux, et dans quelques parties basaltique, qui s'étend du cours central de l'Euphrate à la mer Méditerranée, dans la direction du nord-est au sud-ouest. Ce plateau est traversé à peu près vers son milieu, du nord au sud, par le bassin du Jourdain (le Ghor), de telle sorte que la Palestine est divisée par ce dernier en deux parties presque égales. Deux chaînes de montagnes la traversent également du nord au sud : le Liban et l'Antiliban qui, séparés au nord, puis paraissant se réunir au sud et se fondre dans une troisième chaîne dépendant de l'Antiliban et aboutissant au mont Hermon, se divisent de nouveau et se prolongent, le premier, à l'ouest du Jourdain, jusqu'à la péninsule du Sinaï; le second, à l'est du Jourdain, jusqu'à l'extrémité sud-ouest de l'Arabie, à Moka. La chaîne orientale porte le nom de Galaad, de l'extrémité sud du lac de Tibériade jusqu'à l'extrémité nord de la mer Morte, et le long de la mer Morte jusqu'à son extrémité sud, ceux de Phasgah et d'Abarim. Le nom d'Abarim paraît désigner plus particulièrement la partie sud de cette chaîne et celui de Phasgah la partie nord. Le mont Nébo fait partie de ce système de montagnes. La hauteur des montagnes de la Palestine est moyenne. » (E. Arnaud.) Leur plus grande élévation est de 900 à 1000 mètres. — La Terre Promise comprenait 1° la Palestine proprement dite, c'est-à-dire, la région située à l'ouest du Jourdain, et 2° le pays à l'est du Jourdain.

I. Palestine proprement dite.

I. *Description de la Palestine.*

La Palestine proprement dite est bornée au nord par le Liban, à l'ouest par la Méditerranée, au sud par le désert, à l'est par le Jourdain et la mer Morte. Elle s'étend du 31° 11' jusqu'au 33° 15' de latitude nord, et du 32° jusqu'au 33° 20' de longitude est. Sa superficie est d'environ 15,500 kilomètres carrés : 223 kilomètres de Dan à Bersabée, 64 kilomètres de largeur moyenne.

« En Palestine comme en Grèce, tous les voyageurs sont frappés de l'exiguïté du territoire. Même après tout ce qu'ils ont déjà entendu raconter, ils sont surpris de pouvoir, en une seule journée, se rendre de la capitale de la Judée à

(1) Ce qui concerne la description générale de la Palestine, les montagnes, les rivières et les fleuves, étant traité ici ne sera naturellement pas répété dans les notes du commentaire.

celle du royaume de Samarie; de voir, dans huit heures d'intervalle, trois localités célèbres comme Hébron, Bethléem et Jérusalem. Le contraste entre la petitesse de la Palestine et la vaste étendue des empires voisins de sa frontière septentrionale et méridionale est presque toujours présent à l'esprit des prophètes et des psalmistes. Il les aide à sentir plus vivement la bonté de Dieu envers leur patrie, quand ils chantent leurs petites collines et leurs torrents desséchés, qu'ils comparent aux hauts sommets du Liban et de l'Hermon et aux fleuves larges comme une mer de la Mésopotamie. Ce n'est pas d'ailleurs seulement par son peu d'étendue, mais aussi par son peu de largeur que cette contrée est remarquable. De tous les points élevés, sa largeur est visible dans sa totalité, de la longue muraille des collines de Moab à l'est jusqu'à la mer Méditerranée à l'ouest. » (Stanley.)

La Palestine est essentiellement un pays montagneux, un massif de collines entrecoupées seulement de quelques vallées ou gorges plus ou moins profondes, creusées par les pluies d'hiver et appelées aujourd'hui *ouadis;* il n'y a guère de plaines que sur les bords de la mer Méditerranée. Elle comprend trois principaux massifs, celui des montagnes de Nephtali, nommées plus tard de Galilée; celui des montagnes d'Éphraïm et celui des montagnes de Juda.

Les montagnes de Galilée sont le prolongement du Liban, si célèbre dans les Livres Saints. Le mont Liban ou « mont Blanc » s'étend au nord de la Palestine, parallèlement à l'Anti-Liban, dont il est séparé par une vallée profonde, connue des anciens sous le nom de Cœlésyrie ou Syrie creuse. Le plus haut sommet du Liban, le Dhor-el-Khédif, couvert de neiges éternelles, a 3060 mètres. L'Hermon, aujourd'hui Djébel-esch-Scheik, à l'extrémité méridionale de l'Anti-Liban et également couvert de neiges, n'est guère moins élevé; il est visible d'une grande partie de la Palestine. — Les dernières ramifications du Liban meurent dans la plaine de Jezraël ou d'Esdrelon, bornée à l'est par la vallée du Jourdain, au sud par les montagnes d'Éphraïm, et à l'ouest par le Carmel et la Méditerranée.

Le Carmel, haut de 600 mètres, forme un promontoire dans la Méditerranée et va se perdre au sud-est, dans le massif central des montagnes d'Éphraïm, appelées depuis montagnes de Samarie. Ces montagnes sont comme la forteresse d'Israël et le cœur du pays. Elles s'étendent depuis la plaine d'Esdrelon jusqu'aux environs de Jérusalem et offrent de loin, du côté de la mer, l'aspect d'un immense mur. Leur altitude est d'environ 700 mètres. Elles se perdent à l'est dans la vallée du Jourdain, et à l'ouest, au sud du Carmel, dans la plaine de Saron, qui se développe sur le rivage de la mer.

Le troisième groupe de montagnes, est celui du sud; connu sous le nom de Juda, il est formé par de hauts plateaux qui s'élèvent, en allant de Jérusalem vers Hébron, à une hauteur de mille mètres. Ils sont étroitement reliés, au nord, aux montagnes d'Ephraïm; au sud, ils se perdent dans le désert; à l'ouest, ils s'abaissent de manière à former la plaine de la Séphéla ou pays bas, qu'habitaient les Philistins; à l'est, ils finissent à la mer Morte.

A l'est du Jourdain, dans la contrée que du temps de Notre Seigneur on appelait la Pérée, court aussi une chaîne de montagnes calcaires, dépendante de l'Hermon, et séparée de la Palestine strictement dite par le Jourdain. Le point le plus élevé a une altitude de 1200 mètres. Cette région, qui formait le pays de Basan et de Galaad, était très boisée.

Les montagnes de la Terre Sainte en faisaient la force et la sécurité. — Un des traits les plus caractéristiques de ce pays, ce sont les villages qui sont la plupart construits au sommet des collines. Il n'y a presque aucune éminence qui ne soit couronnée de maisons habitées ou en ruines. Une ville au fond d'une vallée est une exception. On cherchait, pour y établir sa demeure, les endroits dont l'accès était le plus difficile, afin d'échapper ainsi aux surprises et aux brusques attaques des ennemis, contre lesquels on avait toujours besoin de se tenir en défiance.

Toutes les montagnes de la Palestine, et particulièrement celles de Juda, étant de formation calcaire, sont percées de nombreuses cavernes, en partie naturelles, en partie artificielles, quelques-unes très spacieuses. Elles servaient de refuge aux habitants, en temps d'invasion, et elles ont joué un rôle assez important dans l'histoire du peuple de Dieu.

La Terre Sainte est traversée du nord au sud par le Jourdain. Il tire probablement son nom de la rapidité de son cours. Il a trois sources principales : 1° celle de Banias, la Césarée de Philippe du temps de Notre Seigneur; elle jaillit du fond d'une grotte creusée dans le roc; 2° celle de Dan, à cinq quarts d'heure de Banias, à Tell-el-Khadi; 3° celle de l'ouadi Hasbani ou d'Hasbeya, située près du village de ce nom, sur l'Hermon. Il roule ses eaux d'un jaune sale à travers les marécages de l'Ard-el-Houléh et forme ensuite le lac Mérom ou lac élevé, appelé aujourd'hui Houléh, Bahr-el-Houléh. Ce lac de forme triangulaire, de sept kilomètres environ de large sur près de quatorze de longueur, est situé à 6 mètres 4 centimètres au-dessous du niveau de la Méditerranée. Ses eaux sont douces et transparentes; il est couvert en partie par une plante à larges feuilles; les oiseaux aquatiques y abondent.

Après avoir traversé le lac Houléh, le Jourdain se dirige vers le lac de Génésareth, l'un des plus beaux qui soient au monde. Il a 20 kilomètres de long sur 10 de large; sa forme est un ovale irrégulier; il est situé à 212 mètres au-dessous du niveau de la Méditerranée. Son eau est claire, limpide et fraîche; il abonde en poissons. On l'appelait aussi autrefois lac de Tibériade et mer de Galilée ; aujourd'hui il porte le nom de Bahr Tabariyeh.

Au sortir du lac de Génésareth, le Jourdain précipite sa course, jusqu'à son embouchure dans la mer Morte, où il disparaît. Il y déverse environ six millions de tonnes d'eau par jour.

Il n'a pas d'affluent proprement dit sur sa rive droite. Sur la rive gauche, il reçoit, au-dessous du lac de Tibériade, l'Hiéromax et le Jabbok, appelés aujourd'hui le Yarmouk et le Zerka.

La vallée du Jourdain, de la mer de Galilée à la mer Morte, s'appelle aujourd'hui El-Ghôr. On y remarque en divers endroits des traces d'anciennes éruptions volcaniques.

Les traits caractéristiques du cours du Jourdain sont la profondeur de son lit et ses nombreuses sinuosités. De sa source au point où il se perd, il suit une pente interrompue de temps en temps par des rapides et des chutes ; du lac de Tibériade à la mer Morte, le lieutenant Lynch descendit vingt-sept rapides. Ses sinuosités sont moins grandes au-dessus qu'au-dessous de la mer de Galilée. Leur somme totale est telle qu'elle fait plus que tripler la longueur de son cours : il n'est que de 97 kilomètres à vol d'oiseau, mais en réalité il en a plus de 300. La largeur moyenne du Jourdain est de 20 mètres; il n'est pas navigable ; il ne

peut non plus servir pour l'irrigation, à cause de la profondeur de son lit. Il déborde tous les ans, à l'époque de la fonte des neiges, en mars et avril. Avant l'époque romaine, il n'a été couvert d'aucun pont ; on ne pouvait le franchir que par trois ou quatre gués, qui ont été reconnus par les explorateurs modernes : l'un d'eux est presque vis-à-vis de l'ouadi Zerka, l'autre vis-à-vis de Jéricho. — Différant en ce point, comme en tant d'autres, de tous les grands fleuves, le Jourdain n'a vu jamais aucune cité fleurir sur ses rives. Ses eaux sont douces et agréables à boire, quoique légèrement troubles.

La mer Morte (1), dans laquelle se jette le Jourdain, n'est pas moins singulière que le fleuve qui l'alimente. Elle porte plusieurs noms qui dépeignent chacun quelqu'un de ses traits distinctifs : mer *Morte*, parce qu'elle ne contient aucun être vivant, si l'on ne tient pas compte de quelques animalcules insignifiants ; mer de *sel*, parce que ses eaux sont extraordinairement salées ; lac *Asphaltite*, parce qu'on y rencontre beaucoup d'asphalte et de bitume.

Cette petite mer est un des endroits les plus remarquables du monde, à cause de la profondeur de ses eaux, de leur salure et de la dépression de sa surface. Le niveau varie un peu suivant les saisons, qui lui apportent une quantité de liquide plus ou moins considérable. D'après les mesures moyennes, elle est à 393 mètres au-dessous de l'Océan. Elle est de forme oblongue, d'une longueur d'environ vingt-cinq lieues et de près de quatre lieues dans sa plus grande largeur. Elle se compose de deux parties très distinctes, la partie septentrionale, qui est une coupe gigantesque, et la partie méridionale, qui est une sorte de plaine unie. Très profonde au nord, où elle atteint jusqu'à 400 mètres, elle ne forme au sud qu'une sorte de lagune de cinq à six mètres. L'énorme dépression du sol est cause que la chaleur y est très intense et y produit une évaporation extraordinaire, égale en moyenne à la quantité d'eau reçue. Cette évaporation couvre constamment le lac de vapeurs.

La pesanteur spécifique de ses eaux n'est pas partout la même : en moyenne, elles pèsent deux dixièmes de plus que l'eau distillée, ce qui permet d'y nager plus facilement qu'ailleurs. Cette densité considérable provient de la quantité de sels minéraux qui y sont en dissolution. Elle en contient 25 pour 100, tandis que l'eau de mer ordinaire n'en contient guère que quatre. Le sel ordinaire entre pour près d'un tiers dans ces éléments minéraux, le chlorure de magnésium y entre pour près de deux et lui communique un goût amer et nauséabond. Le chlorure de calcium, qu'elle renferme aussi, la rend huileuse au toucher. Elle est d'ailleurs limpide. Tous les éléments qui la composent se trouvent dans les montagnes environnantes ou dans les pays que traversent ses affluents.

On admet généralement aujourd'hui que la mer Morte existait avant l'arrivée d'Abraham en Palestine. Sa forme a pu cependant être modifiée en partie, lors de la catastrophe de Sodome. Les eaux du Jourdain se sont, en tout cas, toujours déchargées dans cette petite mer intérieure, qui est sans issue. L'étude géologique du pays a prouvé que son cours ne s'était jamais prolongé jusqu'à la mer Rouge.

Les bords de la mer Morte sont désolés et stériles. Elle est encaissée, dans

(1) « Le lac Asphaltite ne mérite pas seulement le nom de mer à cause de sa profondeur et de sa forte salure : il a aussi son courant principal, se dirigeant du nord au midi en continuant le cours du Jourdain, et ses autres courants, refluant à droite ou à gauche, parallèlement au littoral. » (Vignes.)

toute sa longueur, entre deux chaînes de collines élevées, coupées seulement par quelques affluents, qui sont, à l'est, le Zerka-Maïn, dont les eaux chaudes et sulfureuses (31° 5 à l'embouchure) viennent des sources de Callirhoé; l'Arnon, aujourd'hui Ouadi-Modjib; le Beni-Hemad; au sud, le Kourahy; à l'ouest, l'Ain-Djidi. Pendant la saison des pluies, le torrent de Cédron déverse aussi ses eaux dans la mer Morte, au nord-ouest. A l'ouest s'élèvent sur ses bords de vraies montagnes de sel gemme.

II. *Climat, flore et faune de la Palestine.*

Il n'y a guère que deux saisons en Palestine, l'hiver et l'été caractérisés, le premier, par des pluies abondantes, le second, par la sécheresse. Les pluies commencent à la fin d'octobre ou dans les premiers jours de novembre; elles sont souvent accompagnées d'éclairs et de tonnerre; elles continuent plus ou moins régulièrement jusqu'au milieu de mars; quelquefois, mais rarement, elles se prolongent jusqu'à la fin d'avril. Elles viennent d'ordinaire du sud ou du sud-ouest, Luc, XII, 54. Il en tombe en moyenne trois fois plus à Jérusalem qu'à Londres. Pendant le mois de janvier et de février, une couche de quelques centimètres de neige couvre assez fréquemment le sol, mais non pas toutes les années. Il est rare de voir la glace.

La température n'est pas la même dans les diverses parties de la Palestine, à cause de la différence d'altitude et des accidents divers du pays. La plus basse observée à Jérusalem est de 3 degrés; la plus haute, de 33; la moyenne, de 17. Le mois de janvier est le plus froid, ceux de juillet et d'août les plus chauds. Somme toute, la température est assez uniforme dans chaque région. La chaleur, quoique extrême durant le milieu de l'été, surtout dans la vallée du Jourdain, est tempérée, dans beaucoup d'endroits, par la bise de mer, qui souffle régulièrement du nord-ouest, de dix heures du matin à dix heures du soir. La ligne isothermique de Jérusalem passe par Gibraltar, près de Madère et des îles Bermudes, par la Floride, au nord de Mobile, et par la Californie.

Entre avril et novembre, à part un petit nombre d'exceptions, le temps est constamment beau et le ciel sans nuages. Pendant la nuit, la rosée, dont parlent si souvent les auteurs sacrés, est très abondante, au point de mouiller les couvertures des tentes comme une véritable pluie. Vers le lever du soleil, l'atmosphère se refroidit considérablement, et d'épais brouillards couvrent toute la contrée.

La chaleur est beaucoup plus intense dans les bas-fonds et surtout dans la vallée du Jourdain, à cause de la nature sablonneuse du sol, de l'absence de brise, des quantités considérables de vapeurs répandues dans l'atmosphère, etc. La moisson est d'un mois entier en avance dans le Ghor; les blés sont encore verts sur les hauteurs quand ils sont déjà foulés sur les bords du Jourdain. Près de la mer, la végétation rappelle aussi les tropiques, et la moisson s'y fait beaucoup plus tôt que dans les districts montagneux, mais la température y est beaucoup plus douce et assez semblable pendant l'hiver, à celle du midi de la France.

Les tremblements de terre ne sont pas très rares en Palestine.

La fertilité est fort inégale dans les diverses parties du pays.

Le sud, plus rapproché du désert et plus sec, manquant de bois et d'eau, était

moins fécond que le nord; les Hébreux l'appelaient *Negeb*, d'un mot qui paraît avoir signifié primitivement *sécheresse*. En s'éloignant du sud, on voit l'aridité diminuer; cependant l'aspect du paysage est toujours monotone et sévère : des collines, de forme ronde, s'élèvent de tous côtés et présentent à l'œil le roc nu, d'une couleur grisâtre. Le printemps couvre un moment de verdure ces rochers chauves et remplit les ravins d'eau écumante. Après les pluies de novembre, l'herbe pousse avec vigueur, et en décembre le sol est tout couvert de végétation; mais pendant l'été et pendant l'automne, d'Hébron jusqu'à Béthel, tout est aride et désolé. Les vallées de dénudation qui séparent les collines sont néanmoins productives : elles sont plantées de figuiers et d'oliviers et ordinairement couvertes de blés ou de dourra, dont les longues tiges, semblables à des roseaux, demeurent après la moisson, sur le sol pierreux, jusqu'à l'année suivante. Sur le versant occidental des montagnes, la végétation est plus abondante, parce qu'elle est entretenue par les fraîches brises qui soufflent de la mer.

A mesure qu'on avance vers le nord, la fertilité augmente : l'eau devient moins rare, et, entre les collines, s'étendent de petites plaines très productives. La plaine de Jezraël est fort riche, comme celle de Saron et surtout celle de la Séphéla. Seul, aujourd'hui, le bois fait partout défaut, excepté sur le Carmel et sur les montagnes de la Galilée. Ailleurs, on ne rencontre guère que l'olivier, qu'on cultive pour son fruit.

On commence les semailles en octobre, après les premières pluies, et on les continue jusqu'en janvier. Dans la vallée du Jourdain, la moisson commence quelquefois à la fin de mars; dans les montagnes de la Judée, un mois plus tard; dans le Liban, rarement avant juin; elle n'est pas achevée avant la fin de juillet sur les parties les plus élevées de cette montagne. Les vendanges se font à la fin d'août et pendant le mois de septembre.

La flore de la Palestine est, pour le fond, celle de l'Asie-Mineure, l'une des plus variées et des plus riches du globe. Grâce aux caractères si divers de la contrée, à la différence des altitudes et des positions, elle offre, dans la vallée du Jourdain, les plantes des tropiques, et ailleurs celles du bassin de la Méditerranée et de l'Europe centrale. Le cèdre ne se rencontre que sur le Liban; le chêne, quoique relativement rare, est l'arbre le plus commun en Palestine; il croît partout et spécialement dans le nord. Le térébinthe peut atteindre des proportions gigantesques, comme celui de Mambré. Sur les bords des cours d'eaux, les peupliers sont nombreux, ainsi que les lauriers-roses qui se couvrent à profusion de fleurs. On voit, çà et là, le platane, le pin, le cyprès, plus encore le pistachier, le jujubier, le caroubier et le sycomore, dont le bois était très recherché des Egyptiens pour confectionner des cercueils. L'olivier est partout cultivé avec soin. Le figuier produit aussi une des récoltes importantes du pays. On en recueille les premiers fruits, qui sont regardés comme les meilleurs, vers le mois de juin, les seconds en août, les troisièmes quand les feuilles sont tombées, ce qui peut n'arriver qu'en janvier. La vigne réussit dans toutes les parties de la Palestine et spécialement dans le sud, dans les environs d'Hébron, où elle porte des raisins énormes. Presque tous les arbres fruitiers prospèrent dans ce pays; le pommier, le poirier, le cognassier, l'amandier, le noyer, le pêcher, l'abricotier, le grenadier et l'oranger ne sont guère cultivés que dans les jardins; le bananier ne se trouve que près de la Méditerranée; le palmier, autrefois si commun, a presque totalement disparu aujourd'hui; il n'en reste

plus un seul à Jéricho, l'antique ville des palmes; il abonde cependant encore à Jaffa et à Caïpha. Le caprier, l'acacia existent en grand nombre dans la vallée du Jourdain, de même que la *Balanites ægyptiaca,* des fruits de laquelle les Arabes extraient l'huile qu'ils appellent *zuk :* on lui attribue des propriétés médicinales, et peut-être est-ce le baume de Galaad si célèbre dans l'antiquité.

La flore palestinienne n'est pas encore complètement étudiée : elle renferme de 2,000 à 2,500 plantes.

La faune de la Palestine comprend aujourd'hui plusieurs animaux féroces : l'ours, la panthère, l'hyène, le loup. Le lion, qui n'était pas très rare avant l'ère chrétienne, a complètement disparu. Le sanglier habite encore le Thabor et le petit Hermon. Les rats abondent; les chacals de même. On y rencontre deux espèces de lièvres, connue sous le nom de lièvres de Syrie et d'Égypte, quelques cerfs et beaucoup de gazelles. Les animaux *domestiques* sont le chameau à une bosse, le cheval, l'âne, le mulet, le buffle, le bœuf de petite taille, le mouton à large queue, la chèvre.

Parmi les oiseaux, on compte l'aigle, le vautour, le faucon, dont les Arabes se servent encore pour chasser la gazelle; le milan, le hibou, le coucou, le rossignol de Palestine, le geai, le corbeau, le pigeon, la perdrix, la caille, l'outarde, la cigogne noire et blanche, — on en voit souvent des troupes par centaines, — le héron, le pélican, l'hirondelle, la mouette, etc. Les oiseaux chanteurs sont extrêmement rares.

Les reptiles sont assez nombreux. Le lézard pullule dans les murs en ruine; la tortue grecque (*testudo græca)* habite les sources du Jourdain; celle d'eau douce se multiplie abondamment dans les ruiseaux de la plaine de Jezraël, dans le haut Jourdain et dans les lacs; le caméléon est commun; les serpents sont partout; le céraste, seulement dans le sud; les grenouilles foisonnent dans les étangs marécageux; elles sont de grandes dimensions, mais les habitants ne les mangent point; le crapaud est dans tout le pays.

Quant aux poissons, ils abondent dans le lac de Tibériade. Les espèces qu'on y pêche le plus sont le *cyprinus lepidotus,* sorte de barbeau, et le poisson qu'on appelle *mesht,* qui est plat comme une sole.

Insectes. Les *lépidoptères* sont très variés, comme les fleurs; on y voit toutes les espèces de papillons de l'Europe occidentale. Les abeilles sont nombreuses. On compte au moins trois espèces de scorpions. Les araignées, les fourmis sont dans toute la Palestine. Les sauterelles ravagent parfois le pays.

II. Le pays à l'est du Jourdain.

L'Écriture nous apprend que les enfants d'Israël occupèrent à l'est du Jourdain six districts appelés Mischôr, Galaad, Basan, Argob, Gessur, et Machati. Ils sont encore peu connus aujourd'hui, parce qu'on ne peut les visiter qu'avec de grandes difficultés et en s'exposant à toutes sortes de dangers.

Au moment de la conquête, le pays immédiatement au nord de l'Arnon était occupé par Séhon, roi des Amorrhéens. Il portait le nom de *Mischôr*, « la Plaine », comme traduit la Vulgate. C'est le Belka actuel, regardé par les Arabes comme fournissant les meilleurs pâturages de la contrée. Il est bien arrosé et couvert d'un gazon fin et court. Il va se perdre insensiblement dans les déserts sans

limites de l'est, qui ont toujours été le séjour de prédilection des tribus nomades de pasteurs.

Au delà du Mischôr, au nord d'Hésébon, était Galaad, borné à l'est par le désert d'Arabie, à l'ouest par le Jourdain et au nord par Basan, dont le séparait l'Hiéromax, aujourd'hui Scheriat-el-Mandhour. Il est quelquefois appelé la montagne de Galaad, Gen., xxxi, 25, parce que c'est en effet un pays de montagnes. Il avait environ 96 kilomètres de longueur, et en moyenne 32 kilomètres de largeur. On doit observer cependant que ses limites n'étaient pas rigoureusement déterminées et que, dans plusieurs passages de l'Écriture, son nom désigne la plus grande partie du pays à l'est du Jourdain, parce qu'il en formait la partie la plus considérable, Deut., xxxiv, 1. Le territoire compris entre le Jabbok et l'Hiéromax s'appelle aujourd'hui Djebel-Adjlâm; l'un des pics les plus élevés de la chaîne de ses montagnes a conservé son antique dénomination et se nomme Djébel-Djilad : il est à 11 kilomètres environ au sud du Jabbok ; de son sommet, on voit toute la vallée du Jourdain et les montagnes de Juda et d'Éphraïm. Ce lieu, admirablement disposé pour servir de point de ralliement à une armée, soit pour une guerre offensive, soit pour une guerre défensive, est probablement le site du Ramoth-Masphé de Jos., xiii, 26, et du Maspha de Galaad, d'où partit Jephté pour aller combattre les Ammonites, Jug., xi, 29. Le village voisin d'Es-Salt occupe l'emplacement de l'ancienne cité de refuge de Gad, Ramoth-Galaad.

Les montagnes de Galaad ont une hauteur réelle de 600 à 900 mètres, mais la dépression profonde du Jourdain les fait paraître, du côté de l'ouest, beaucoup plus élevées qu'elles ne le sont en effet, tandis que, du côté de l'est, l'altitude du plateau d'Arabie les rend basses en apparence. Elles forment une sorte de large plateau onduleux, couvert d'excellents pâturages, Nomb., xxxii, 1. La verdure qui les tapisse forme un contraste frappant avec l'aridité de la Palestine à l'ouest du Jourdain, laquelle n'a rien qui lui soit, sous ce rapport, comparable, excepté les hauteurs du Carmel et les montagnes de la Galilée. Au nord et au sud on ne rencontre point d'arbres, mais au centre et des deux côtés du Jabbok il y a de belles forêts de chênes et de térébinthes. Galaad produisait autrefois en abondance le baume et d'autres aromates qu'on exportait en Égypte.

Basan s'étendait au nord de Galaad et avait pour limites : à l'est Salécha, Gessur et Maacha, au nord le mont Hermon, et à l'ouest l'Arabah ou vallée du Jourdain. Il était célèbre par ses forêts de chênes et par ses taureaux, ainsi que par ses riches vallées et ses plantureux pâturages.

Une partie du territoire de Basan portait le nom d'Argob, « pierreux ». On y comptait 60 villes fortifiées, Deut., iii, 4-5. Cette région, au temps de Notre Seigneur, s'appelait Trachonitide. Elle a environ 35 kilomètres du sud au nord et 22 kilomètres de l'est à l'ouest ; sa forme est celle d'un ovale presque régulier. Les éruptions volcaniques y ont produit de grands bouleversements ; on ne voit partout que roches de basalte noir entassées dans la plus grande confusion, des fissures et des crevasses. Les voyageurs modernes y ont découvert des cités nombreuses qui remontent à la plus haute antiquité et avaient été très solidement bâties.

Au nord-est du territoire de Basan, dans le voisinage d'Argob et de la Syrie, était situé le district de Gessur. C'était probablement une partie de la région

sauvage et escarpée appelée de nos jours el-Ledjah. Ses rochers lui font une situation très forte.

Machati était un territoire voisin d'Argob comme Gessur, mais il nous est encore moins connu que ce dernier. Il s'étendait du Jourdain à Salécha et comprenait vraisemblablement une partie du Ledjah et du Djaulan actuel.

III. — Partage de la Palestine entre les douze tribus.

Les pays que nous venons de décrire furent partagés de la manière suivante entre les tribus d'Israël, en remontant du sud au nord.

Juda occupa les montagnes du sud, Jos., XVIII, 5, et une petite partie de la plaine de la Séphéla, dont la plus grande part demeura toujours entre les mains des Philistins, Jos., XV, 1-12. La ville la plus importante de la tribu de Juda était Hébron. Nous devons aussi mentionner Bethléem, patrie de David et de Notre Seigneur Jésus-Christ.

Juda céda plus tard une partie de son domaine, avec dix-sept villes, à Siméon, qui forma la tribu la plus méridionale, sur les confins du désert de l'Idumée, Jos., XIX, 1-9; cf. XV, 26, 32, 42; I Par., IV, 24-39, 42-43.

Dan fut enclavé en partie dans Juda; dans le partage, il reçut sa portion le dernier, et elle fut la plus petite, Jos., XIX, 40-48, ce qui l'obligea plus tard à aller fonder quelques établissements dans le nord, Jud., XVIII, 1; Jos., XIX, 47.

A l'est de Dan et au nord de Juda était Benjamin, qui s'étendait depuis l'embouchure du Jourdain jusque près de la plaine des Philistins, Jos., XVIII, 11-20. Son territoire formait une sorte de parallélogramme irrégulier, deux fois plus long que large; Jéricho en faisait partie, ainsi que Jérusalem. La citadelle de cette dernière ville ne fut enlevée à ses anciens possesseurs, les Jébuséens, que par David, qui en fit la capitale de son royaume, II Reg., IV, 6-7.

Au nord de Benjamin, Éphraïm occupa la montagne à laquelle il donna son nom, Jos., XVI, 1-10, c'est-à-dire le centre de la Palestine. Il s'étendait depuis le Jourdain, à l'est, jusqu'à la mer Méditerranée à l'ouest. Sichem, non loin de laquelle fut bâtie plus tard Samarie, était comme le cœur de son territoire; Béthel et Silo lui appartenaient. Ses montagnes de calcaire, profondément déchiquetées par de nombreux torrents, en rendaient l'accès difficile; Éphraïm ressemblait à une forteresse inexpugnable.

Les limites de la demi-tribu de Manassé cisjordanique sont indécises, Jos., XVI, 9; XVII, 9-12. Manassé ne paraît pas avoir déterminé rigoureusement la frontière qui le séparait des possessions de son frère Ephraïm au sud. Au nord, il confinait à Aser; au nord-est à Issachar. La demi-tribu cisjordanique de Manassé n'était séparée que par le fleuve de la transjordanique, d'après ce que nous apprend Josèphe; cf. Jos., XVII, 9, 11.

Issachar eut en partage une des parties les plus riches de la Palestine, c'est-à-dire la plaine d'Esdrelon, arrosée par le Cison, Jos., XIX, 17-23. Il s'étendait du mont Carmel au Jourdain; il avait au nord le mont Thabor. Parmi ses villes, on comptait Mageddo, Jezraël, Taanach, Bethsan, surnommée la porte du paradis, Endor, Aphec, Jibleam. Quelques-unes de ces villes restèrent cependant assez longtemps entre les mains des Chananéens. Le Thabor et le Gelboé étaient dans son domaine.

Le territoire de Zabulon, au nord d'Issachar, avait pour frontière, d'après Josèphe qui est plus précis que les livres bibliques, à l'est le lac de Génésareth, à l'ouest le Carmel et la Méditerranée, au sud Issachar, au nord Nephtali et Aser.

Aser, situé à l'ouest sur le rivage de la Méditerranée, s'étendait du Carmel, au sud, à Sidon, au nord; il était borné au sud-est par Zabulon, à l'est par Nephtali, au nord par la Phénicie, Jos., XIX, 24-31. La partie de son territoire située sur la côte était très fertile et abondait en froment et en huile.

Nephtali était, avec Aser, la plus septentrionale des tribus d'Israël, Jos., XIX, 32-39. Elle avait pour limites : à l'est, le Jourdain, le lac Mérom et le lac de Génésareth; au sud, Zabulon; à l'ouest, Aser; au nord, probablement le fleuve Léontès. Son territoire était le plus varié de toutes les tribus : au nord, des montagnes; au sud, des plaines qui sont le jardin de la Palestine. Josèphe décrit la plaine située sur la côte de la mer de Galilée comme un paradis terrestre où règne un printemps éternel et où murissent les fruits les plus exquis.

Les tribus de Ruben, de Gad et la moitié de celle de Manassé avaient reçu leur part de territoire, avant la mort de Moïse, à l'est du Jourdain, Nomb., XXXII; XXXIV, 14-15; Deut., III, 12-17. Ruben et Gad possédaient de nombreux troupeaux, et comme la région située de ce côté du fleuve était riche en pâturage, ils demandèrent et obtinrent de s'y établir.

La plus méridionale des tribus transjordaniques était Ruben. Elle était bornée au sud par l'Arnon, à l'est par le désert, à l'ouest par la mer Morte, au nord par Gad. Son territoire était composé du Mischôr et de la partie méridionale de Galaad, Deut., III, 16-17; Nomb., XXXII, 33; Jos., XIII, 15-21.

Gad était placé au nord de Ruben, au centre des possessions israélites à l'est du Jourdain. Les limites de cette tribu ne sont pas connues avec précision, Jos., XII, 1-6. A l'est, elle était bornée par le désert d'Arabie, par « Aroer, vis-à-vis de Rabbah » (l'Amman actuelle), dit Josué, XIII, 25; à l'ouest, par le Jourdain, Jos., XIII, 27; au nord, sa frontière est incertaine; elle atteignait le lac de Génésareth, Jos., XIII, 27; Deut., III, 12-13, mais elle ne possédait, jusqu'à cette hauteur sur les bords du fleuve, qu'une bande de terrain; ses possessions, à l'est, dans la montagne, ne dépassaient pas le Jabbok. Son territoire était une partie du pays de Galaad.

La partie la plus septentrionale de la région à l'est du Jourdain était occupée par la demi-tribu de Manassé, par la famille vaillante et belliqueuse de Machir, qui l'avait conquise, Nomb., XXXII, 33, 39-42; Deut., III, 13-15; Jos., XVII, 1. Elle comprenait une partie du pays de Galaad, Basan et Argob, Jos., XIII, 29-31; XXII, 7; mais ses limites ne sont pas déterminées avec précision. Ses principales villes étaient Gaulon, Astaroth et Edréi, Jos., XIII, 31; XX, 8; XXI, 27; I Par., VI, 71.

JOSUÉ

CHAPITRE PREMIER.

Dieu promet à Josué d'être avec lui. Josué ordonne au peuple de se préparer à passer le Jourdain.

1. Or, il arriva après la mort de Moïse, serviteur du Seigneur, que le Seigneur parla à Josué, fils de Nun, serviteur de Moïse, et qu'il lui dit :

2. Moïse, mon serviteur est mort, lève-toi, passe le Jourdain, toi et tout le peuple avec toi, et va dans la terre que je donnerai moi-même aux enfants d'Israël.

3. Tout lieu que la plante de votre pied aura foulé, je vous le livrerai, comme j'ai dit à Moïse.

4. Depuis le désert et le Liban jusqu'au grand fleuve d'Euphrate, toute la terre des Héthéens, jusqu'à la grande mer contre le couchant du soleil, sera votre limite.

5. Nul ne pourra vous résister pendant tous les jours de ta vie : comme j'ai été avec Moïse, ainsi je serai avec toi, je ne te laisserai, ni ne t'abandonnerai.

6. Prends courage et sois fort, car c'est toi qui partageras à ce peuple par le sort la terre, au sujet de laquelle j'ai juré à leurs pères que je la leur livrerais.

7. Prends donc courage, et sois très fort, afin que tu gardes et que tu pratiques toute la loi que t'a prescrite Moïse, mon serviteur : ne t'en détourne ni à droite ni à gauche, afin que tu comprennes tout ce que tu fais.

8. Que le livre de cette loi ne s'éloigne point de ta bouche; tu le méditeras les jours et les nuits, afin que tu gardes et pratiques tout ce qui y est écrit : alors tu dirigeras ta voie et tu la comprendras.

9. Voici que je te l'ordonne, prends courage et sois fort. Ne crains point, et ne t'épouvante point, parce que le Seigneur ton Dieu est avec toi en quelque lieu que tu ailles.

10. Et Josué ordonna aux princes du peuple, disant : Passez par le milieu du camp, et commandez au peuple, et dites :

11. Préparez-vous des vivres, parce qu'après trois jours vous passerez le Jourdain, et vous en-

CHAP. I. 3. Deut., XI, 24. — 5. Infra, III, 7; Hébr., XIII, 5. — 6. Deut., XXXI, 7, 23; III Rois, II, 2.

4. *La grande mer* est un des noms de la Méditerranée. — * *Le Liban.* Voir l'Introduction au livre de *Josué.* — *Euphrate.* Voir *Genèse,* XV, 18. — *Toute la terre des Héthéens,* la Syrie, qui, du temps de Josué, appartenait aux Héthéens.

11. * *Le Jourdain.* Voir l'Introduction au livre de *Josué,* p. 387.

trerez pour la posséder, dans la terre que le Seigneur votre Dieu va vous donner.

12. Aux Rubénites aussi et aux Gadites et à la demi-tribu de Manassé, il dit :

13. Souvenez-vous de ce que vous ordonna Moïse, serviteur du Seigneur, disant : Le Seigneur votre Dieu vous a donné le repos et toute cette terre.

14. Vos femmes, vos enfants et vos bestiaux demeureront dans la terre que vous a livrée Moïse en deçà du Jourdain ; mais vous, passez armés devant vos frères, vous tous forts de la main, et combattez pour eux,

15. Jusqu'à ce que le Seigneur donne le repos à vos frères, comme il vous l'a donné à vous-mêmes ; et qu'ils possèdent eux aussi la terre que le Seigneur votre Dieu va leur donner : et c'est ainsi que vous retournerez dans la terre de votre possession, et que vous habiterez dans cette terre que vous a donnée Moïse, serviteur de Dieu en deçà du Jourdain contre le levant.

16. Et ils répondirent à Josué et dirent : Nous ferons tout ce que tu nous as ordonné ; et nous irons partout où tu nous enverras.

17. Comme nous avons obéi en toutes choses à Moïse, ainsi nous t'obéirons à toi-même. Seulement que le Seigneur ton Dieu soit avec toi, comme il a été avec Moïse.

18. Que celui qui contredira ta parole, et qui n'obéira pas à tous les discours que tu lui prescriras, meure ; seulement, toi, fortifie-toi, et agis courageusement.

CHAPITRE II.

Josué envoie deux espions pour reconnaître la ville de Jéricho. Rahab les sauve ; ils lui promettent qu'on lui conservera la vie.

1. Josué, fils de Nun, envoya donc de Sétim deux hommes comme espions secrets, et il leur dit : Allez et considérez la terre et la ville de Jéricho. Et ceux-ci s'étant mis en chemin, entrèrent dans la maison d'une femme de mauvaise vie, du nom de Rahab, et se reposèrent chez elle.

2. Or, on l'annonça au roi de Jéricho, et on lui dit : Voilà que des hommes d'entre les enfants d'Israël sont entrés ici pendant la nuit pour explorer la terre.

3. Et le roi de Jéricho envoya chez Rahab, disant : Fais sortir les hommes qui sont venus chez toi, et qui sont entrés dans ta maison ; car ce sont des espions, et ils sont venus considérer toute cette terre.

4. Mais Rahab, prenant ces hommes, les cacha, et dit : Je l'avoue, ils sont venus chez moi, mais je ne savais pas d'où ils étaient :

5. Et comme on fermait la porte de la ville pendant la nuit, ils sont sortis en même temps ; je ne sais

14. Nomb., XXXII, 26. — CHAP. II. 1. Hébr., XI, 31 ; Jac., II, 25. — 4. Infra, VI, 17.

12. Les *Rubénites* et les *Gadites* étaient les Israélites des tribus de Ruben et de Gad.
14. *En deçà ;* littér. : *au delà.* Voy. *Nombres,* XXXII, 32.

1. * *Sétim,* appelé aussi Abelsatim, vis-à-vis de Jéricho, à l'est du Jourdain. — *Jéricho.* Voir la note sur *Josué,* VI, 6.

où ils sont allés : poursuivez-les promptement et vous les atteindrez.

6. Mais elle, elle fit monter ces hommes sur la terrasse de sa maison, et elle les couvrit avec de la paille de lin, qui était là.

7. Or, ceux qui avaient été envoyés les poursuivirent par la voie qui mène au gué du Jourdain; et, eux sortis, aussitôt la porte fut fermée.

8. Ceux qui étaient cachés ne dormaient pas encore, et voilà que Rahab monta vers eux, et dit :

9. Je sais que le Seigneur vous a livré cette terre ; car la terreur de votre nom nous a saisis, et tous les habitants de cette terre sont dans l'abattement.

10. Nous avons appris que le Seigneur a desséché les eaux de la mer Rouge, à votre entrée, quand vous êtes sortis de l'Egypte, et ce que vous avez fait aux deux rois des Amorrhéens, qui étaient au delà du Jourdain, Séhon et Og, que vous avez tués.

11. Et apprenant cela, nous avons craint fortement; notre cœur a défailli, et le courage nous a abandonnés à votre entrée ; car le Seigneur votre Dieu est Dieu aussi dans le ciel en haut, et sur la terre en bas.

12. Maintenant donc, jurez-moi par le Seigneur, que, comme je vous ai fait miséricorde, ainsi vous ferez à la maison de mon père, et que vous me donnerez un signe certain,

13. Que vous sauverez mon père et ma mère, mes frères et mes sœurs et tout ce qui est à eux, et que vous arracherez ainsi nos âmes à la mort.

14. Et ils lui répondirent : Que notre âme soit pour vous jusqu'à la mort, si toutefois tu ne nous trahis point; et lorsque le Seigneur nous aura livré cette terre, nous accomplirons envers toi la miséricorde et la fidélité.

15. Elle les fit donc descendre avec une corde par la fenêtre ; car sa maison tenait au mur de la ville,

16. Et elle leur dit : Allez vers les montagnes, de peur qu'en revenant, ils ne vous rencontrent ; et cachez-vous là trois jours, jusqu'à ce qu'ils reviennent ; et alors vous irez par votre chemin.

17. Ils lui répondirent : Nous ne manquerons pas à ce serment par lequel tu nous a adjurés,

18. Si, nous entrant dans cette terre, ce cordon d'écarlate sert de signe, et si tu le lies à la fenêtre par laquelle tu nous a fait descendre, et que tu assembles dans ta maison ton père et ta mère, tes frères et toute ta parenté,

10. Exode, XIV, 21; Nomb., XXI, 24. — 12. Infra, VI, 22.

14. *Que notre âme,* etc.; c'est-à-dire : Que nous périssions plutôt que de ne pas t'accorder la demande que tu nous fais. On a déjà remarqué plusieurs fois que le mot *âme*, en hébreu, se prend souvent pour *vie, personne.*

16. * *Vers les montagnes* qu'on appelle aujourd'hui de la quarantaine où fut tenté Notre Seigneur (voir la note sur *Matthieu*, IV, 1). Elles sont à l'ouest de Jéricho et par conséquent à l'opposé du chemin qui conduit aux gués du Jourdain, chemin que devaient naturellement suivre ceux qui les poursuivaient, comme il est dit au ℣. 7.

19. Celui qui sortira de la porte de ta maison, son sang sera sur sa tête, et nous, nous y serons étrangers ; mais le sang de tous ceux qui seront avec toi dans ta maison retombera sur nous, si quelqu'un les touche.

20. Que si tu veux nous trahir, et publier ces paroles, nous serons libres de ce serment par lequel tu nous as adjurés.

21. Et elle leur répondit : Qu'il soit fait ainsi que vous avez dit. Et les laissant aller, elle suspendit le cordon d'écarlate à la fenêtre.

22. Et eux, cheminant, parvinrent aux montagnes, et demeurèrent là trois jours, jusqu'à ce que revinrent ceux qui les avaient poursuivis ; car les cherchant dans tout le chemin, ils ne les trouvèrent pas.

23. Et ceux-ci étant déjà entrés dans la ville, les espions s'en retournèrent, et descendirent de la montagne ; puis, le Jourdain passé, ils vinrent vers Josué, fils de Nun, et lui racontèrent tout ce qui leur était arrivé,

24. Et ils dirent : Le Seigneur a livré toute cette terre en nos mains et tous ses habitants sont consternés par la frayeur.

CHAPITRE III.

Les Israélites passent le Jourdain.

1. Ainsi, Josué se levant de nuit, leva le camp ; et sortant de Sétim ils vinrent au Jourdain, lui et tous les enfants d'Israël, et ils demeurèrent là trois jours.

2. Et ces trois jours écoulés, les hérauts passèrent par le milieu du camp,

3. Et, commencèrent à crier : Quand vous verrez l'arche de l'alliance du Seigneur votre Dieu et les prêtres de la race lévitique qui la portent, vous aussi, levez-vous, et marchez à leur suite ;

4. Et qu'il y ait entre vous et l'arche l'espace de deux mille coudées, afin que de loin vous puissiez voir et connaître par quelle voie vous devez aller, parce que vous n'avez pas encore passé par cette voie ; et gardez-vous d'approcher de l'arche.

5. Josué dit aussi au peuple : Sanctifiez-vous ; car demain le Seigneur fera parmi vous des merveilles.

6. Puis il dit aux prêtres : Portez l'arche du Seigneur, et précédez le peuple. Et ceux-ci accomplissant ces ordres, la portèrent, et marchèrent devant le peuple.

7. Alors le Seigneur dit à Josué : Aujourd'hui je commencerai à t'exalter devant tout Israël, afin qu'ils sachent que, comme j'ai été avec Moïse, ainsi je suis avec toi aussi.

8. Pour toi, commande aux prêtres qui portent l'arche de l'alliance, et dis-leur : Lorsque vous serez entrés dans une partie de l'eau du Jourdain, arrêtez-vous-là.

9. Et Josué dit aux enfants d'Israël : Approchez-vous ici, et

CHAP. III. 7. Supra, I, 5.

1. * *Sélim.* Voir II, 1.

écoutez la parole du Seigneur votre Dieu.

10. Et de nouveau : En cela vous saurez que le Seigneur Dieu vivant est au milieu de vous, et qu'il détruira en votre présence le Chananéen, l'Hétéen, l'Hévéen, le Phérézéen, le Gergézéen, le Jébuséen et l'Amorrhéen.

11. Voilà que l'arche de l'alliance du Seigneur de toute la terre marchera devant vous à travers le Jourdain.

12. Préparez douze hommes des tribus d'Israël, un de chaque tribu.

13. Et lorsque les prêtres qui portent l'arche du Seigneur Dieu de toute la terre auront posé la plante de leurs pieds dans les eaux du Jourdain, les eaux d'en bas s'écouleront et se dissiperont, mais celles qui viennent d'en haut se condenseront en monceau.

14. Ainsi le peuple sortit de ses tabernacles pour passer le Jourdain; et les prêtres qui portaient l'arche de l'alliance marchaient devant lui.

15. Mais eux étant entrés dans le Jourdain, et leurs pieds commençant à être mouillés (car le Jourdain avait couvert ses rives au temps de la moisson),

16. Les eaux qui descendaient s'arrêtèrent en un seul lieu, et, s'élevant comme une montagne, elles paraissaient de loin, depuis la ville qui est appelée Adom jusqu'au lieu nommé Sarthan; mais celles qui étaient au-dessous, descendirent dans la mer du désert (qui maintenant est appelée *la mer* Morte), jusqu'à ce qu'elles fussent entièrement écoulées.

17. Or, le peuple marchait contre Jéricho, et les prêtres qui portaient l'arche de l'alliance du Seigneur se tenaient sur la terre sèche au milieu du Jourdain tout prêts; et tout le peuple passait à travers le lit desséché du fleuve.

11. Actes, VII, 45. — 15. Eccli., XXIV, 36.

---

15. * *Le Jourdain avait couvert ses rives au temps de la moisson.* « Le récit biblique correspond exactement à ce qu'on remarque encore aujourd'hui. Les Israélites traversèrent le Jourdain quatre jours avant la Pâque. Alors comme maintenant la moisson se faisait en avril et au commencement de mai, la moisson des orges précédant celle du froment de deux ou trois semaines. Alors, comme aujourd'hui, il y a une légère croissance des eaux qui est cause que le fleuve coule à cette saison à pleins bords et sort même quelquefois de son lit, là où il est le moins profond, de sorte qu'en certains endroits l'inondation s'étend sur la partie du rivage qui est couverte d'arbres et de végétation. » (Dr Robinson.) « Il est d'ailleurs impossible de déterminer l'endroit précis où s'effectua le passage. Tout ce que nous savons à ce sujet, c'est qu'il eut lieu vis-à-vis de Jéricho. Les Israélites descendaient des hauteurs de Moab, probablement par l'ouadi Hesban et ils campèrent dans la plaine au pied des montagnes, près d'une ville appelée Sétim, qui devait tirer indubitablement son nom de ses bosquets d'acacias (*Nombres*, XXIII, 48-49). De là ils se rendirent sur les bords du Jourdain, et ils demeurèrent là, avant de passer le fleuve, à un endroit situé vis-à-vis, c'est-à-dire à l'est de Jéricho. » (Porter.)

16, 17. Il est impossible de ne pas reconnaître dans ce passage du Jourdain un vrai miracle dont le but était de servir à conserver la vraie religion et à affermir les Israélites, la jeunesse surtout, dans la croyance à son Dieu unique, créateur et gouverneur de l'univers, et en particulier protecteur du peuple hébreu. — * La situation d'*Adom* et celle de *Sarthan* sont incertaines.

CHAPITRE IV.

Monument dressé par Josué après le passage du Jourdain.

1. Et, quand ils eurent passé, le Seigneur dit à Josué :

2. Choisis douze hommes, un de chaque tribu,

3. Et ordonne-leur d'emporter du milieu du lit du Jourdain, où se sont arrêtes les pieds des prêtres, douze pierres très dures, que vous placerez dans l'endroit du camp où vous planterez cette nuit les tentes.

4. Josué appela donc les douze hommes qu'il avait choisis d'entre les enfants d'Israël, un de chaque tribu,

5. Et il leur dit : Allez devant l'arche du Seigneur votre Dieu, au milieu de Jourdain, et emportez de là chacun une pierre sur vos épaules, selon le nombre des enfants d'Israël,

6. Afin que ce soit un signe parmi vous. Et quand vos fils vous interrogeront demain, disant : Que veulent dire ces pierres?

7. Vous leur répondrez : Les eaux du Jourdain se sont dissipées devant l'arche de l'alliance du Seigneur, quand elle le passait, c'est pourquoi ces pierres ont été placées comme un monument des enfants d'Israël pour toujours.

8. Les enfants d'Israël firent donc comme ordonna Josué, portant du milieu du lit du Jourdain douze pierres, comme le Seigneur lui avait commandé, selon le nombre des enfants d'Israël, jusqu'au lieu dans lequel ils étaient campés; et c'est là qu'ils les placèrent.

9. Josué plaça aussi douze autres pierres au milieu du lit du Jourdain, où s'arrêtèrent les prêtres qui portaient l'arche de l'alliance; et elles sont là jusqu'au présent jour.

10. Or, les prêtres qui portaient l'arche se tenaient au milieu du Jourdain, jusqu'à ce que fût accompli tout ce que le Seigneur avait ordonné à Josué d'annoncer au peuple, et que lui avait dit Moïse. Et le peuple se hâta et passa le fleuve.

11. Et lorsque tous eurent passé, l'arche du Seigneur passa aussi, et les prêtres marchaient devant le peuple.

12. De plus, les enfants de Ruben et de Gad, et la demi-tribu de Manassé, armés, précédaient les enfants d'Israël, comme leur avait ordonné Moïse;

13. Et quarante mille combattants marchaient par bandes et par bataillons à travers les plaines et les campagnes de la ville de Jéricho.

14. En ce jour-là le Seigneur exalta Josué devant tout Israël, afin qu'ils le craignissent comme ils avaient craint Moïse pendant qu'il vivait.

15. Et il lui dit :

CHAP. IV. 12. Nomb., XXXII, 28.

5. *Le nombre des enfants d'Israël;* c'est-à-dire le nombre des tribus des enfants d'Israël.

6, 21. *Demain;* hébraïsme, pour *dans l'avenir, un jour.*

16. Ordonne aux prêtres qui portent l'arche de l'alliance de monter du Jourdain.

17. Et il leur ordonna, disant : Montez du Jourdain.

18. Et lorsqu'ils furent montés, portant l'arche de l'alliance du Seigneur, et qu'ils eurent commencé à marcher sur la terre sèche, les eaux revinrent dans leur lit, et elles coulaient comme elles avaient coutume auparavant.

19. Or, le peuple monta du Jourdain le dixième jour du premier mois, et ils campèrent à Galgala, vers le côté oriental de la ville de Jéricho.

20. Josué plaça aussi à Galgala les douze pierres qu'ils avaient prises dans le lit du Jourdain.

21. Et il dit aux enfants d'Israël : Quand vos fils interrogeront demain leurs pères, et leur diront : Que veulent dire ces pierres?

22. Vous les instruirez et vous direz : C'est à travers son lit desséché qu'Israël a passé ce Jourdain.

23. Le Seigneur votre Dieu ayant séché les eaux en votre présence jusqu'à ce que vous eussiez passé,

24. Comme il avait fait auparavant à la mer Rouge, jusqu'à ce que nous eussions passé,

25. Afin que tous les peuples de la terre connaissent la main toute-puissante du Seigneur, et que vous-mêmes vous craigniez aussi le Seigneur votre Dieu en tout temps.

CHAPITRE V.

Les Israélites reçoivent la circoncision et font la Pâque. La manne cesse. Un ange apparaît à Josué.

1. Quand donc tous les rois des Amorrhéens qui habitaient au delà du Jourdain, vers le côté occidental, et tous les rois de Chanaan qui possédaient les lieux voisins de la grande mer, apprirent que le Seigneur avait séché le cours du Jourdain devant les enfants d'Israël, jusqu'à ce qu'ils eussent passé, leur cœur défaillit, et le courage les abandonna, parce qu'ils craignaient l'entrée des enfants d'Israël.

2. Alors le Seigneur dit à Josué : Fais-toi des couteaux de pierre, et circoncis pour la seconde fois les enfants d'Israël.

3. Il fit ce qu'avait commandé le Seigneur, et il circoncit les enfants d'Israël sur la colline de la circoncision.

4. Or voici la cause de la seconde circoncision : Tous les mâles d'entre le peuple, qui sortirent de l'Égypte, tous hommes de guerre, moururent dans le désert pendant les très longs détours du chemin;

5. Et ils avaient été tous circoncis; mais le peuple qui naquit dans le désert

6. Pendant quarante années de

24. Exode, XIV, 21.

---

20. *Galgala*, est nommé ici par anticipation (Voy. ℣. 9). Cette figure, qu'on trouve assez souvent dans la Bible, est aussi employée par les auteurs profanes. C'est ainsi que Virgile a dit par anticipation (*Enéid.*, I, 2) : *Lavinia littora*

1. *La grande mer.* Voy. I, 4.

marche dans cette très vaste solitude, fut incirconcis, jusqu'à ce que fussent consumés ceux qui n'avaient pas écouté la voix du Seigneur, et à qui auparavant il avait juré qu'il ne leur montrerait pas la terre où coulent du lait et du miel.

7. Les fils de ceux-ci succédèrent à leurs pères, et furent circoncis par Josué, parce qu'ils étaient incirconcis, comme ils étaient nés, et que pendant le chemin personne ne les avait circoncis.

8. Mais après qu'ils furent tous circoncis, ils demeurèrent campés dans le même lieu, jusqu'à ce qu'ils fussent guéris.

9. Alors le Seigneur dit à Josué: Aujourd'hui, j'ai ôté l'opprobre de l'Egypte de dessus vous. Et ce lieu a été appelé du nom de Galgala jusqu'au présent jour.

10. Et les enfants d'Israël demeurèrent à Galgala, et firent la Pâque, au quatorzième jour du mois, vers le soir, dans les plaines de Jéricho.

11. Et ils mangèrent des fruits de la terre le jour suivant, des pains azymes et de la farine séchée au feu de la même année.

12. Et la manne cessa après qu'ils eurent mangé des fruits de la terre, et les enfants d'Israël n'usèrent plus de cette nourriture, mais ils mangèrent des fruits de la terre de Chanaan de la présente année.

13. Or, comme Josué était dans la campagne de la ville de Jéricho, il leva les yeux et vit un homme debout en face de lui, tenant un glaive nu; et il alla vers lui, et dit: Es-tu des nôtres ou de nos ennemis?

14. Il répondit : Nullement, mais je suis le prince de l'armée du Seigneur, et maintenant je viens.

15. Josué tomba incliné vers la terre. Et, adorant, il dit: Que dit mon Seigneur à son serviteur?

16. Ote, dit-il, ta chaussure de tes pieds; car le lieu dans lequel tu es est saint. Et Josué fit comme il lui avait été commandé.

CHAPITRE VI.

Siège et prise de Jéricho. Rahab associée au peuple de Dieu. Imprécation contre celui qui rebâtira Jéricho.

1. Or, Jéricho était fermée et fortifiée, dans la crainte des enfants d'Israël, et nul n'osait sortir ou entrer.

2. Et le Seigneur dit à Josué :

CHAP. V. 16. Exode, III, 5; Actes, VII, 33.

---

10. *Au quatorzième jour du mois.* Voy. *Exod.*, XII, 2.

1. * *Jéricho.* D'après M. de Saulcy, « la Jéricho détruite par Josué était sur le pâté de mamelons qui domine l'Aïn es-Sultan [la fontaine d'Elisée, voir la note sur IV *Rois*, 19, 22]; la Jéricho de Hiel [III *Rois*, XVI, 34], devenue la Jéricho d'Hérode, c'est-à-dire celle dans laquelle a séjourné Notre Seigneur Jésus-Christ, était au bas de la gorge qui, de Jéricho, monte à Jérusalem, c'est-à-dire à l'entrée même de la plaine; la troisième Jéricho enfin, celle qui était florissante du temps d'Eusèbe et de S. Jérôme, n'est que la Riha des Arabes, c'est-à-dire qu'elle a été bâtie dans le voisinage du Bordj actuel, vers le point où se dirigent les aqueducs, de construction arabe, dont on retrouve quelques tronçons entre la fontaine d'Elisée et le Bordj, dans le large ravin qui sert de lit au Nahr el-Kelt, le Karith de l'Ecriture. »

Voici que j'ai livré en ta main Jéricho et son roi et tous ses braves guerriers.

3. Faites le tour de la ville, vous tous combattants, une fois par jour. Ainsi ferez-vous pendant six jours.

4. Mais, au septième jour, que des prêtres portent sept trompettes dont on fait usage pendant le Jubilé, et qu'ils précèdent l'arche de l'alliance ; et sept fois vous ferez le tour de la ville, et les prêtres sonneront des trompettes.

5. Et lorsque le son de la trompette se fera entendre, d'abord prolongé, puis entrecoupé, et qu'il retentira à vos oreilles, tout le peuple ensemble poussera les plus grands cris, et les murailles de la ville s'écrouleront jusqu'aux fondements, et chacun entrera par l'endroit vis-à-vis duquel il se trouvera.

6. Josué, fils de Nun, appela donc les prêtres et leur dit : Portez l'arche de l'alliance, et que sept autres prêtres portent sept trompettes du jubilé, et qu'ils marchent devant l'arche du Seigneur.

7. Au peuple aussi il dit : Allez, et faites le tour de la ville, armés, précédant l'arche du Seigneur.

8. Or, lorsque Josué eut achevé ces paroles, et que les sept prêtres sonnaient des sept trompettes devant l'arche de l'alliance du Seigneur,

9. Et que toute la troupe armée précédait, le reste du peuple suivait l'arche, et tout retentissait du son des trompettes.

10. Or, Josué avait commandé au peuple, disant : Vous ne crierez point, et votre voix ne sera point entendue, et aucun mot ne sortira de votre bouche, jusqu'à ce que vienne le jour auquel je vous dirai : Criez et vociférez.

11. L'arche du Seigneur fit donc une fois le tour de la ville pendant le jour, et, revenue au camp, elle y demeura.

12. Mais Josué s'étant levé durant la nuit, les prêtres portèrent l'arche du Seigneur,

13. Et sept d'entre eux, les sept trompettes dont on fait usage dans le jubilé ; et ils précédaient l'arche du Seigneur, marchant et sonnant des trompettes, et le peuple armé allait devant eux, et le reste du peuple suivait l'arche et sonnait des trompettes.

14. Et le second jour ils firent le tour de la ville une fois, puis ils revinrent dans le camp. Ainsi firent-ils pendant six jours.

15. Mais le septième jour, se levant dès l'aurore, ils firent le tour de la ville, comme il leur avait été ordonné, sept fois.

16. Et lorsqu'au septième tour, les prêtres sonnaient de la trompette, Josué dit à tout Israël : Poussez de grands cris ; car le Seigneur vous a livré la ville.

17. Et que cette ville soit anathème, et que tout ce qui s'y trouve, *soit consacré* au Sei-

CHAP. VI. 17. Supra, II, 4 ; Hébr., XI, 31.

4. *Des prêtres.* L'hébreu porte *sept prêtres.* On voit, en effet, par le verset 6, où on lit : sept autres prêtres, que le mot *sept* manque ici dans la Vulgate.

17. *Soit anathème;* c'est-à-dire *soit vouée à la destruction.*

gneur; que la seule Rahab, la femme de mauvaise vie, vive avec tous ceux qui sont à elle dans sa maison; car elle a caché les messagers que nous avons envoyés.

18. Mais vous, prenez garde que vous ne touchiez à aucune des choses qui vous ont été défendues, que vous ne soyez coupables de prévarication, et que tout le camp d'Israël ne soit sous le péché, et n'éprouve de la disgrâce.

19. Ainsi, que tout ce qu'il y aura d'or et d'argent, et de vases d'airain et de fer, soit consacré au Seigneur et déposé dans ses trésors.

20. Tout le peuple donc poussant de grands cris, et les trompettes sonnant, quand la voix et le son eurent retenti aux oreilles de la multitude, les murs soudain s'écroulèrent, chacun monta par le lieu qui était vis-à-vis de lui, et ils prirent la ville.

21. Et ils tuèrent tout ce qui s'y trouvait, depuis l'homme jusqu'à la femme, depuis l'enfant jusqu'au vieillard. Les bœufs aussi, et les brebis et les ânes, ils les frappèrent du tranchant du glaive.

22. Mais Josué dit aux deux hommes qui avaient été envoyés comme espions : Entrez dans la maison de la femme de mauvaise vie, et faites-la sortir, ainsi que tout ce qui est à elle, comme vous lui avez assuré par serment.

23. Et les deux jeunes hommes étant entrés, firent sortir Rahab, son père et sa mère, ses frères aussi, tout ce qui leur appartenait et toute sa parenté, et les firent demeurer hors du camp d'Israël.

24. Mais la ville et tout ce qui s'y trouvait, ils les brûlèrent, excepté l'or, l'argent, les vases d'airain et de fer, qu'ils consacrèrent pour le trésor du Seigneur.

25. Quant à Rahab, la femme de mauvaise vie, à la maison de son père et à tout ce qu'elle avait, Josué leur conserva la vie, et ils ont habité au milieu d'Israël jusqu'au présent jour, parce qu'elle cacha les messagers qu'il avait envoyés pour explorer Jéricho. En ce ce temps-là, Josué fit une imprécation, disant :

26. Maudit devant le Seigneur; l'homme qui relèvera et rebâtira la ville de Jéricho ! Que ce soit sur son premier-né qu'il en jette les fondements, et que ce soit sur le dernier de ses enfants qu'il en pose les portes.

27. Le Seigneur fut donc avec Josué, et son nom se répandit sur toute la terre.

20. Hébr., XI, 30; II Mach., XII, 15. — 22. Supra, II, 1, 14. — 23. Héb., XI, 31. — 24. Infra, VIII, 2. — 26. III Rois, XVI, 34.

---

20. *Les murs*, etc. Il est vraisemblable que Dieu excita tout à coup un tremblement de terre par lequel ces murs furent subitement renversés.

26. *Que ce soit*, etc.; c'est-à-dire que son premier-né périsse quand on jettera les fondements de la nouvelle Jéricho, et son dernier-né lorsqu'on en posera les portes. C'est une prophétie qui s'est vérifiée sous le règne d'Achab, en la personne de Hiel et de ses fils, Abiran et Ségub. Voy. III *Rois*, XVI, 34.

27. * Voir à la fin du volume la note 12 sur l'explication naturelle du passage du Jourdain et de la prise de Jéricho.

CHAPITRE VII.

Les Israélites attaquent la ville de Haï. Ils sont repoussés avec perte. Crime d'Achan découvert et puni.

1. Or, les enfants d'Israël transgressèrent le commandement, et s'approprièrent de l'anathème; car Achan, fils de Charmi, fils de Zabdi, fils de Zaré, de la tribu de Juda, prit quelque chose de l'anathème, et le Seigneur fut irrité contre les enfants d'Israël.

2. Et lorsque Josué envoya de Jéricho des hommes contre Haï, qui est près de Béthaven, au côté oriental de la ville de Béthel, il leur dit : Montez, et explorez la terre. Ceux-ci, accomplissant ses ordres, explorèrent Haï.

3. Et, revenus, ils lui dirent : Que tout le peuple ne monte point, mais que deux ou trois mille hommes aillent, et détruisent la ville : pourquoi tout le peuple se fatiguerait-il en vain contre des ennemis très peu nombreux?

4. Il monta donc trois mille combattants, qui aussitôt tournant le dos,

5. Furent battus par les habitants de la ville de Haï; et il tomba trente-six hommes d'entre eux; et les ennemis les poursuivirent depuis la porte jusqu'à Sabarim, et ils les taillèrent en pièces, pendant qu'ils fuyaient à travers les versants; et le cœur du peuple fut saisi d'une grande crainte et s'écoula comme l'eau.

6. Mais Josué déchira ses vêtements et tomba, incliné vers la terre devant l'arche du Seigneur jusqu'au soir, tant lui que tous les anciens d'Israël; et ils mirent de la poussière sur leurs têtes,

7. Et Josué dit : Hélas! Seigneur Dieu, pourquoi avez-vous voulu que ce peuple passât le fleuve du Jourdain, pour nous livrer aux mains de l'Amorrhéen et nous perdre? Oh! que ne sommes-nous demeurés au delà du Jourdain comme nous avions commencé!

8. Mon Seigneur Dieu, que dirai-je, voyant Israël tournant le dos devant ses ennemis?

9. Les Chananéens l'apprendront et tous les habitants de la terre, et réunis ensemble, ils nous envelopperont, et ils effaceront notre nom de la terre; et que ferez-vous pour votre grand nom?

10. Et le Seigneur dit à Josué : Lève-toi et pourquoi es-tu couché la face contre terre?

11. Israël a péché et il a transgressé mon alliance; ils ont pris quelque chose de l'anathème; ils l'ont dérobé, ils ont menti, et ils l'ont caché parmi leurs bagages.

12. Israël ne pourra pas tenir devant ses ennemis, et il les fuira, parce qu'il s'est souillé par l'anathème : je ne serai plus avec vous, jusqu'à ce que vous détruisiez celui qui est coupable de ce crime.

CHAP. VII. 1. Infra, XXII, 20; I Par., II, 7.

---

1. *De l'anathème;* c'est-à-dire de ce qui avait été mis sous l'anathème, de ce qui était voué à la destruction, ou consacré au Seigneur.

2. * *Béthel.* Voir *Genèse,* XII, 8. Auprès de Béthel sont les ruines de Khirbet el-Koudeiréh qui marquent, d'après M. Victor Guérin, l'emplacement de Haï.

13. Lève-toi, sanctifie le peuple, et dis-leur : Sanctifiez-vous pour demain ; car voici ce que dit le Seigneur Dieu d'Israël : L'anathème est au milieu de toi, Israël; tu ne pourras tenir devant tes ennemis, jusqu'à ce que disparaisse d'au milieu de toi celui qui s'est souillé de ce crime.

14. Vous viendrez dès le matin, chacun dans votre tribu; et quelle que soit la tribu que le sort désigne, elle viendra divisée en ses familles, la famille en maisons, et la maison en hommes.

15. Et quiconque aura été surpris dans ce crime, sera consumé par le feu avec tout ce qui lui appartient, parce qu'il a transgressé l'alliance du Seigneur, et qu'il a commis un forfait dans Israël.

16. C'est pourquoi Josué, se levant dès le matin, fit venir Israël selon ses tribus, et la tribu de Juda fut trouvée *coupable*.

17. Et lorsqu'elle se fut présentée selon ses familles, la famille de Zaré fut trouvée *coupable*. Et Josué la présentant aussi par maisons, il trouva celle de Zabdi *coupable*.

18. Et divisant la maison de Zabdi par chaque homme, il trouva *coupable* Achan, fils de Charmé, fils de Zabdi, fils de Zaré, de la tribu de Juda.

19. Alors Josué dit à Achan : Mon fils, rends gloire au Seigneur Dieu d'Israël ; confesse et et déclare-moi ce que tu as fait; ne le cache pas.

20. Et Achan répondit à Josué, et lui dit : C'est vraiment moi qui ai péché contre le Seigneur Dieu d'Israël; et c'est absolument ainsi que j'ai agi :

21. J'ai vu parmi les dépouilles un manteau d'écarlate, fort beau, et deux cents sicles d'argent, et une règle d'or de cinquante sicles; et, les convoitant, je les pris et les cachai dans la terre au milieu de ma tente; mais l'argent, je le couvris de terre dans une fosse.

22. Josué envoya donc des serviteurs, qui, courant à la tente d'Achan, trouvèrent toutes les choses cachées dans le même lieu, et l'argent aussi.

23. Et les enlevant de la tente, ils les apportèrent à Josué et à tous les enfants d'Israël, et les jetèrent devant le Seigneur.

24. Or, Josué et tout Israël avec lui prenant Achan, fils de Zaré, l'argent, le manteau et la règle, d'or; ses fils aussi et ses filles, ses bœufs, ses ânes et ses brebis, sa tente elle-même et tous ses meubles, les conduisirent dans la vallée d'Achor,

25. Où Josué dit : Parce que tu nous a troublés, que le Seigneur te trouble en ce jour-ci. Et tout Israël le lapida, et tout ce qui était à lui, fut consumé par feu.

26. Et ils amassèrent sur lui un grand monceau de pierres, qui

13. Lév., XX, 7; Nomb., XI, 18; Supra, III, 5; I Rois, XVI, 5. — 26. II Rois, XVIII, 17.

21. * *Deux cents sicles.* Voir la note sur *Exode*, XXI, 32.
23. *Devant le Seigneur ;* c'est-à-dire devant l'arche du Seigneur.
24. * *Dans la vallée d'Achor.* Cette vallée, dans le voisinage de Haï, au nord de Jéricho, ne peut être exactement déterminée.

est demeuré jusqu'au présent jour. Ainsi fut détournée d'eux la fureur du Seigneur. Et ce lieu a été appelé du nom de vallée d'Achor jusqu'aujourd'hui.

CHAPITRE VIII.

Prise de la ville de Haï. Bénédictions et malédictions prononcées sur les monts Hébal et Garizim.

1. Or, le Seigneur dit à Josué : Ne crains pas et ne t'effraie pas : prends avec toi toute la multitude des combattants, et te levant, monte à la ville de Haï : Voilà que j'ai livré en ta main son roi et son peuple, sa ville et sa terre.

2. Et tu feras à la ville de Haï et à son roi, comme tu as fait à Jéricho et à son roi, mais le butin et tous les animaux, vous les prendrez pour vous : dresse une embuscade à la ville par derrière.

3. Josué se leva donc et toute l'armée de combattants avec lui pour monter vers Haï, et il envoya la nuit trente mille hommes choisis des plus vaillants,

4. Et il leur ordonna, disant : Dressez une embuscade derrière la ville, et ne vous éloignez pas trop; et vous serez tous prêts;

5. Pour moi et le reste de la multitude qui est avec moi, nous avancerons du côté opposé contre la ville. Et lorsqu'ils sortiront contre nous, comme déjà nous avons fait, nous fuirons, et nous tournerons le dos,

6. Jusqu'à ce que, nous poursuivant, ils soient entraînés plus loin hors de la ville; car ils croiront que nous fuyons comme auparavant.

7. Ainsi, nous fuyant et eux nous poursuivant, vous vous lèverez de l'embuscade, et vous ravagerez la ville; et le Seigneur votre Dieu la livrera en vos mains.

8. Et lorsque vous l'aurez prise, mettez-y le feu; et c'est ainsi que vous ferez toutes choses, comme j'ai commandé.

9. Et Josué les envoya, et ils allèrent au lieu de l'embuscade, et se tinrent entre Béthel et Haï, au côté occidental de la ville de Haï; mais Josué, cette nuit-là, demeura au milieu du peuple;

10. Et, se levant au point du jour, il fit la revue de ses gens, et il monta avec les anciens à la tête de l'armée, protégé par le secours des combattants.

11. Et, lorsqu'ils furent arrivés, et qu'ils eurent monté du côté opposé de la ville, ils s'arrêtèrent au côté septentrional de la ville, entre laquelle et eux était la vallée.

12. Mais il avait choisi cinq mille hommes et les avait placés en embuscade entre Béthel et Haï, à la partie occidentale de la même ville.

13. Quant à tout le reste de l'armée, il se dirigeait en bataille rangée vers l'aquillon, en sorte que les derniers de cette multitude atteignaient au côté occidental de la ville. Josué partit

CHAP. VIII. 2. Supra, VI, 24. — 5. Supra, VII, 4.

1. * *Haï.* Voir plus haut, VII, 2.
9. * *Béthel.* Voir *Genèse,* XII, 8.
12. *De la même ville;* c'est-à-dire de Haï.

donc cette nuit là, et s'arrêta au milieu de la vallée.

14. Ce qu'ayant vu le roi de Haï, il se hâta dès le matin, et sortit avec toutes les troupes de la ville, et dirigea l'armée vers le désert, ignorant que derrière il y avait une embuscade.

15. Or, Josué et tout Israël abandonnèrent ce lieu, et feignant la peur, ils s'enfuirent par la voie du désert.

16. Mais ceux de Haï poussant tous ensemble de grands cris, et s'encourageant mutuellement les poursuivirent; et, comme ils se furent éloignés de la cité,

17. Et que pas même un seul ne resta dans la ville de Haï et de Béthel, afin de poursuivre Israël (comme ils étaient sortis précipitamment, laissant leurs villes ouvertes),

18. Le Seigneur dit à Josué : Lève le bouclier qui est dans ta main contre la ville de Haï, parce que je te la livrerai.

19. Et lorsqu'il eut levé le bouclier contre la ville, ceux qui étaient cachés en embuscade, se levèrent aussitôt, et marchant vers la ville, ils la prirent et y mirent le feu.

20. Mais les hommes de la ville qui poursuivaient Josué, regardant et voyant que la fumée de la ville montait jusqu'au ciel, ne purent plus fuir ni d'un côté, ni de l'autre, surtout lorsque ceux qui avaient feint une fuite et se dirigeaient vers le désert, résistèrent très fortement à ceux qui les poursuivaient.

21. Alors Josué et tout Israël, voyant que la ville était prise, et que la fumée montait de la ville, se retournèrent et battirent les hommes de Haï,

22. Attendu que ceux-mêmes qui avaient pris et brûlé la cité, étant sortis de la ville au-devant des leurs, commencèrent à frapper les ennemis au milieu d'eux. Comme donc des deux côtés les ennemis étaient taillés en pièces, de manière que pas un seul d'une si grande multitude ne fut sauvé,

23. Ils prirent aussi vivant le roi de la ville de Haï, et le présentèrent à Josué.

24. Ainsi, tous ceux qui avaient poursuivi Israël se dirigeant vers le désert, ayant été tués, et étant tombés sous le glaive dans le même lieu, les enfants d'Israël revinrent et ravagèrent la ville.

25. Or, ceux qui, en ce même jour, succombèrent, depuis l'homme jusqu'à la femme, étaient au nombre de douze mille hommes, tous de la ville de Haï.

26. Quant à Josué, tenant son bouclier, il ne baissa pas la main qu'il avait élevée, jusqu'à ce que tous les habitants de Haï fussent tués.

27. Et pour les bestiaux et le butin de la ville, les enfants d'Israël se les partagèrent, comme avait ordonné le Seigneur à Josué.

28. Et Josué mit le feu à la ville et en fit un monceau de ruines éternel;

29. Il en suspendit aussi le roi

---

14. *Vers le désert;* vers la plaine de Galgala, d'où les Israélites étaient partis.

29. La loi ordonnait de descendre les pendus avant le coucher du soleil. Voy. *Deut.*, XXI, 23.

à la potence jusqu'au soir et au coucher du soleil. Ensuite Josué ordonna, et on descendit son cadavre de la croix; on le jeta à l'entrée même de la ville, en élevant sur lui un monceau de pierres qui est demeuré jusqu'au présent jour.

30. Alors Josué bâtit un autel au Seigneur Dieu d'Israël sur le mont Hébal,

31. Comme avait ordonné Moïse, serviteur du Seigneur, aux enfants d'Israël, et comme il est écrit dans le livre de la loi de Moïse : Un autel de pierres non polies que le fer n'a pas touchées; et il offrit dessus des holocaustes au Seigneur, et il immola des victimes pacifiques.

32. Et il écrivit sur les pierres le Deutéronome de la loi de Moïse, que celui-ci avait exposé devant les enfants d'Israël.

33. Or tout le peuple et les anciens, les chefs et les juges étaient debout des deux côtés de l'arche, en présence des prêtres qui portaient l'arche de l'alliance du Seigneur, l'étranger comme l'indigène. Une moitié était près du mont Garizim, et l'autre moitié près du mont Hébal, comme avait ordonné Moïse, serviteur du Seigneur. Et d'abord il bénit le peuple d'Israël.

34. Après cela il lut toutes les paroles de bénédiction et de malédiction, et tout ce qui était écrit dans le livre de la loi.

35. Il ne laissa rien, sans le rappeler, de tout ce que Moïse avait commandé; mais il retraça toutes choses devant toute la multitude d'Israël, les femmes, les petits enfants et les étrangers qui demeuraient parmi eux.

31. Exode, xx, 25; Deut., xxvii, 5.

CHAPITRE IX.

Les Gabaonites surprennent Josué. On fait alliance avec eux. Leur artifice est reconnu. On les condamne à porter le bois, et à porter l'eau dans la maison du Seigneur.

1. Ces événements appris, tous les rois d'au delà du Jourdain, qui demeuraient dans les montagnes, dans les plaines, dans les lieux maritimes et sur le rivage de la grande mer; ceux aussi qui habitaient près du Liban, l'Héthéen, et l'Amorrhéen, le Chananéen, le Phérézéen, l'Hévéen et le Jébuséen,

2. Se réunirent tous ensemble pour combattre contre Josué et Israël, d'un même cœur et d'un même esprit.

3. Mais ceux qui habitaient à Gabaon, apprenant tout ce qu'avait fait Josué à Jéricho et à Haï,

4. Et imaginant une ruse, prirent avec eux des vivres, mettant de vieux sacs sur leurs ânes et des outres de vin rompues et recousues,

30-33. * *Garizim, Hébal.* Voir *Deutéronome,* xi, 29.

1. *La grande mer;* c'est-à-dire la mer Méditerranée. — * *Dans les plaines.* La Vulgate traduit ainsi le mot *Schephéla* ou *Séféla,* qui désigne proprement la plaine des Philistins. Voir la note sur *Juges,* xv, 5.

3. * *A Gabaon.* Voir la note sur III *Rois,* iii, 4.

5. Et des chaussures très vieilles, et qui, pour preuve de leur vétusté, étaient couvertes de pièces; ils étaient eux-mêmes vêtus de vieux habits : les pains aussi qu'ils portaient pour provisions de voyage, étaient durs et brisés en morceaux.

6. C'est ainsi qu'ils vinrent vers Josué, qui alors se trouvait au camp de Galgala, et qu'ils lui dirent et en même temps à tout Israël : Nous sommes venus d'une terre lointaine, désirant faire la paix avec vous. Et les hommes d'Israël leur répondirent et dirent :

7. Peut-être que vous habitez dans la terre qui nous est due par le sort, et que nous ne pouvons faire alliance avec vous.

8. Mais eux à Josué : Nous sommes vos serviteurs, dirent-ils. Et Josué leur demanda : Qui êtes-vous? Et d'où venez-vous?

9. Ils répondirent : C'est d'une terre très lointaine que sont venus vos serviteurs, au nom du Seigneur ton Dieu; car nous avons appris la renommée de sa puissance, tout ce qu'il a fait en Égypte,

10. Et aux deux rois des Amorrhéens, qui étaient au delà du Jourdain, Séhon, roi d'Hésébon, et Og, roi de Basan, qui était à Astaroth.

11. Et les anciens et tous les habitants de notre terre nous ont dit : Prenez en vos mains des provisions pour ce très long voyage, et allez au-devant d'eux, et dites : Nous sommes vos serviteurs, faites alliance avec nous.

12. Voyez ces pains, quand nous sommes sortis de nos maisons, pour venir vers vous, nous les avons pris chauds; maintenant ils sont devenus secs et réduits en poudre par une excessive vétusté.

13. Et ces outres de vin, nous les avons remplies neuves, maintenant elles sont rompues et décousues; et les vêtements que nous portons, et les chaussures que nous avons aux pieds, sont usés à cause de la longueur d'un trop long chemin, et presque entièrement détruits.

14. Ils prirent donc de leurs vivres et ils n'interrogèrent point l'oracle du Seigneur.

15. Et Josué fit la paix avec eux, et, l'alliance contractée, il promit qu'ils ne seraient pas tués : les princes de la multitude aussi le leur jurèrent.

16. Mais après trois jours de l'alliance faite, ils apprirent qu'ils habitaient dans le voisinage, et qu'ils allaient se trouver au milieu d'eux.

17. Et les enfants d'Israël levèrent le camp, et ils arrivèrent le troisième jour dans leurs villes, dont les noms sont, Gabaon, Caphira, Béroth et Cariathiarim.

CHAP. IX. 10. Nomb., XXI, 24. — 15. II Rois, XXI, 2.

---

10. * Voir *Deutéronome*, I, 4.

14. *Ils.* Il faut entendre par ce mot les principaux d'Israël.

17. * *Gabaon.* Voir III *Rois*, III, 4. — *Caphira* ou Caphara aujourd'hui Kefir, devint une ville de Benjamin. — *Béroth*, ainsi nommé à cause de ses sources, au nord de Jérusalem. — *Cariathiarim*, au nord-ouest de Jérusalem. Voir *Juges*, XVIII, 12.

18. Cependant ils ne les tuèrent point, parce que les princes de la multitude le leur avait juré au nom du Seigneur Dieu d'Israël. C'est pourquoi tout le peuple murmura contre les princes,

19. Qui leur répondirent : Nous leur avons juré au nom du Seigneur Dieu d'Israël, et c'est pour cela que nous ne pouvons les toucher.

20. Seulement, voici ce que nous leur ferons : Qu'à la vérité ils soient conservés à la vie, de peur que la colère du Seigneur ne s'élève contre nous, si nous nous parjurons;

21. Mais qu'ils vivent de telle sorte qu'ils coupent du bois et qu'ils portent de l'eau pour l'usage de toute la multitude. Pendant que les princes disaient ces choses,

22. Josué appela les Gabaonites, et leur dit : Pourquoi avez-vous voulu nous surprendre par fraude, jusqu'à dire : Nous habitons fort loin de vous, tandis que vous êtes au milieu de nous?

23. C'est pourquoi vous serez sous la malédiction, et jamais il ne manquera quelqu'un de votre race pour couper du bois et porter de l'eau dans la maison de mon Dieu.

24. Ceux-ci répondirent : Il a été annoncé à vos serviteurs, que le Seigneur votre Dieu avait promis à Moïse, son serviteur, qu'il vous livrerait toute cette terre, et qu'il en détruirait tous les habitants. Nous avons donc beaucoup craint, et nous avons pourvu à notre vie, poussés par la terreur de votre nom, et nous avons formé ce dessein.

25. Mais maintenant nous sommes en ta main, fais-nous ce qui te paraît bon et juste.

26. Josué fit donc comme il avait dit; et il les délivra de la main des enfants d'Israël, afin qu'ils ne fussent pas tués.

27. Et en ce jour-là il déclara qu'ils étaient au service de tout le peuple et de l'autel du Seigneur, pour couper du bois et porter de l'eau dans le lieu que le Seigneur aurait choisi; ce qu'ils ont fait jusqu'au présent temps.

CHAPITRE X.

Siège de Gabaon. Josué marche à son secours. Il arrête le soleil, fait mourir les rois vaincus, et prend plusieurs villes.

1. Lorsque Adonisédec, roi de Jérusalem, eut appris ces choses, savoir, que Josué avait pris Haï et qu'il l'avait détruite (car comme il avait fait à Jéricho et à son roi, ainsi fit-il à Haï et à son roi), et que les Gabaonites avaient passés aux Israélites, et qu'ils étaient leurs alliés,

2. Il en eut une grande crainte; car Gabaon était une grande ville et une des cités royales, et plus grande que la ville de Haï et tous ses guerriers étaient très vaillants.

3. Adonisédec, roi de Jérusa-

---

1. * *Jérusalem.* Voir la note 15 à la fin du volume. — *Haï.* Voir plus haut, VII, 2.
2. * *Gabaon.* Voir la note sur III *Rois*, III, 4.
3. * *Hébron.* Voir la note sur *Genèse*, XIII, 18. — *Jérimoth*, ville de la plaine de Juda, sur une haute colline, à trois heures d'*Eleuthéropolis*. — *Lachis*, plus tard ville de

lem, envoya donc vers Oham, roi d'Hébron, vers Pharam, roi de Jérimoth, vers Japhia aussi, roi de Lachis, et vers Dabir, roi d'Eglon, disant :

4. Montez vers moi, et me portez secours, afin que nous réduisions Gabaon, parce qu'elle a passé à Josué et aux enfants d'Israël.

5. S'étant donc assemblés, les cinq rois des Amorrhéens, le roi de Jérusalem, le roi d'Hébron, le roi de Jérimoth, le roi de Lachis, le roi d'Eglon, montèrent ensemble avec leurs armées, ils campèrent près de Gabaon et l'assiégèrent.

6. Mais les habitants de Gabaon, la ville assiégée, envoyèrent à Josué, qui alors était au camp près de Galgala, et lui dirent : Ne retire pas tes mains auxiliaires de tes serviteurs : monte aussitôt, délivre-nous, et porte-nous secours ; car tous les rois des Amorrhéens qui habitent dans les montagnes se sont réunis contre nous.

7. Et Josué monta de Galgala, et avec lui toute l'armée des combattants, hommes très vaillants.

8. Et le Seigneur dit à Josué : Ne les crains point ; car je les ai livrés en tes mains : nul d'entre eux ne pourra te résister.

9. C'est pourquoi Josué montant de Galgala pendant toute la nuit, fondit soudainement sur eux ;

10. Et le Seigneur les mit en déroute à la face d'Israël ; il en fit un grand carnage à Gabaon, il les poursuivit par la voie de la montée de Béthoron, et les tailla en pièces jusqu'à Azéca et à Macéda.

11. Et lorsqu'ils fuyaient les enfants d'Israël, et qu'ils étaient

---

Juda, à l'entrée de la plaine de la Séphéla, au nord-ouest et non loin d'Eglon. — *Eglon*, aujourd'hui Adjlan, sur la route de Jérusalem à Gaza, à quatre heures au sud-ouest d'Eleuthéropolis.

10-11. * *Par la voie de la montée de Béthoron... Dans la descente de Béthoron.* « Une large vallée, toute couverte de champs de blé, part de la plaine de Saron et se dirige tout droit vers les hauteurs, qui ont ici un caractère plus hardi et atteignent une élévation plus qu'ordinaire. Cette vallée est la vallée d'Aïalon ou des Cerfs, dont le nom survit encore dans un petit village, situé au sud. La vallée est légèrement interrompue par une petite éminence sur laquelle s'élève le village de Beit-Nouba. Après avoir passé par deux autres villages, Beit-Siréh et Beit-Likhi, on franchit une autre éminence et un autre village. A partir de là, la vallée se rétrécit et l'on commence à monter graduellement. On voit à ses pieds, sur une élévation, le village de Beit-ur el-tahti, reconnaissable à ses palmiers ; au sommet, à l'extrémité orientale du défile, est situé le village de Beit-ur el-foka. Ce défilé est le passage de Béthoron-le-Bas et de Béthoron-le-Haut, « la Maison des Cavernes. » Il y a encore des traces de ces cavernes, quoique pas assez peut-être pour justifier un tel nom. On dit qu'il existe trois ou quatre cavernes très profondes dans une colline qui est immédiatement au sud de Béthoron-le-Haut. De Béthoron-le-Haut, une autre descente et une autre montée conduisent à une autre éminence qui commande les hauteurs au-dessus d'El-Gib, le village moderne qui retient sous cette forme le nom de Gabaon. De là une descente en pente douce mène à ce village lui-même. » (STANLEY.)

11 * « La plupart des commentateurs, dit Calmet, entendent (ce verset) d'une grêle d'une grosseur et d'une dureté extraordinaire. D'autres prennent à la lettre [*grandes pierres*]. » Le texte et les versions parlent positivement de pierres de grêle.

dans la descente de Béthoron, le Seigneur lança du ciel sur eux de grosses pierres jusqu'à Azéca : et il en mourut beaucoup plus par les pierres de grêle, que les enfants d'Israël n'en avaient tués par le glaive.

12. Alors Josué parla au Seigneur, dans le jour qu'il livra l'Amorrhéen en présence des enfants d'Israël, et il dit devant eux : Soleil, ne te meus point contre Gabaon, ni toi, lune, contre la vallée d'Aïalon.

13. Et le soleil et la lune s'arrêtèrent, jusqu'à ce qu'une nation se fut vengée de ses ennemis. Cela n'est-il pas écrit dans le livre des Justes? C'est pourquoi le soleil s'arrêta au milieu du ciel, et ne se hâta point de se coucher durant l'espace d'un jour.

14. Il n'y eut point avant ni après un aussi long jour, le Seigneur obéissant à la voix d'un homme et combattant pour Israël.

15. Et Josué retourna avec tout Israël au camp de Galgala.

16. Car les cinq rois s'étaient enfuis et s'étaient cachés dans la caverne de la ville de Macéda.

17. Et l'on annonça à Josué que les cinq rois avaient été trouvés cachés dans la caverne de la ville de Macéda.

18. Et Josué ordonna à ceux qui l'accompagnaient, et dit : Roulez de grandes pierres à l'ouverture de la caverne, et placez des hommes intelligents qui gardent ceux qui y sont enfermés.

19. Pour vous, ne vous arrêtez point, mais poursuivez les ennemis, et taillez en pièces tous les derniers des fuyards; et ne les laissez point entrer dans les forteresses de leurs villes, eux que le Seigneur votre Dieu a livrés en vos mains.

20. Les ennemis donc ayant été taillés en pièces dans un grand carnage, et presque détruits jusqu'à une entière extermination, ceux qui purent échapper à Israël entrèrent dans les villes fortifiées.

21. Et toute l'armée retourna vers Josué à Macéda, où alors était le camp, saine et sauve, et en nombre complet : et nul n'osa murmurer contre les enfants d'Israël.

22. Et Josué ordonna disant : Ouvrez l'entrée de la caverne, et amenez-moi les cinq rois qui y sont cachés.

23. Et les serviteurs firent comme il leur avait été commandé ; et ils lui amenèrent de la caverne les cinq rois, le roi de Jérusalem, le roi d'Hébron, le roi de Jérimoth, le roi de Lachis, le roi d'Eglon.

24. Et lorsqu'ils eurent été amenés, il appela tous les hommes d'Israël, et il dit aux princes de l'armée, qui étaient avec lui : Allez, et mettez les pieds sur les cous de ces rois. Lorsque ceux-ci

CHAP. X. 13. Eccli., XLVI, 5; Is., XXVIII, 21.

13. * Voir à la fin du volume la note 13 sur le miracle du soleil arrêté par Josué.

17. * *Dans la caverne de... Macéda.* « Nous ne connaissons pas d'une manière précise la position de Macéda, mais elle était probablement située à l'endroit où les dernières pentes des montagnes se confondent avec la plaine. » (STANLEY.)

furent allés, et pendant qu'ils foulaient leurs cous aux pieds, après les avoir terrassés,

25. Il leur dit de nouveau : Ne craignez point, et ne vous épouvantez pas, prenez courage et soyez forts ; car ainsi fera le Seigneur à tous vos ennemis contre lesquels vous combattrez.

26. Et Josué les frappa et les tua, et les suspendit à cinq poteaux ; et ils furent suspendus jusqu'au soir.

27. Et lorsque le soleil se couchait il ordonna à ceux qui l'accompagnaient de les descendre des poteaux. Ceux-ci les ayant descendus, les jetèrent dans la caverne, dans laquelle ils s'étaient cachés, et mirent à l'entrée de grandes pierres, qui sont demeurées jusqu'à présent.

28. En ce même jour aussi Josué prit Macéda et la frappa du tranchant du glaive ; et il tua son roi et tous ses habitants, et il n'y laissa pas même les moindres restes. Ainsi, il fit au roi de Macéda comme il avait fait au roi de Jéricho.

29. Or, il passa avec tout Israël de Macéda à Lebna, et il combattait contre elle.

30. Et le Seigneur la livra avec son roi aux mains d'Israël ; ils frappèrent du tranchant du glaive la ville et tous ses habitants ; ils n'y laissèrent aucun reste. Ainsi, ils firent au roi de Lebna, comme ils avaient fait au roi de Jéricho.

31. De Lebna il passa à Lachis avec tout Israël ; et, son armée étant rangée tout autour, il l'attaquait.

32. Et le Seigneur livra Lachis aux mains d'Israël, et il la prit le second jour, et il frappa du tranchant du glaive, toute âme qui avait été en elle, comme il avait fait à Lebna.

33. En ce temps-là monta Horam, roi de Gazer, pour secourir Lachis. Josué le battit avec son armée jusqu'à une dernière extermination.

34. Et il passa de Lachis à Eglon et l'assiégea ;

35. Et il la prit d'assaut le même jour ; et il frappa du tranchant du glaive toutes les âmes qui étaient en elle, selon tout ce qu'il avait fait à Lachis.

36. Il monta aussi avec tout Israël d'Eglon à Hébron, et combattit contre elle.

37. Il la prit et la frappa du tran-

27. Deut., XXI, 23. — 30. Supra, VI, 2.

---

26. * *Josué... les suspendit à cinq poteaux.* La manière dont Josué traite les rois vaincus, qu'il fait pendre, était commune dans l'antiquité. Le pharaon Aménophis II, par exemple, immole de sa main sept des prisonniers qu'il avait faits au voisinage de l'Euphrate et il en attache ensuite les cadavres à l'avant du vaisseau qui le ramène triomphalement dans sa capitale. A son retour, six des cadavres sont suspendus en face des murs de Thèbes, ainsi que les mains coupées aux morts sur les champs de bataille. La septième victime est envoyée jusqu'à Napata, au fond de l'Ethiopie, pour y être exposée de la même manière.

27. *De les descendre*, etc. Voy. VIII, 29.

29. * *Lebna*, ville royale des Chananéens, dans la plaine de la Séphéla, entre Macéda et Lachis, au sud-ouest de cette dernière ville. Son site précis est d'ailleurs inconnu.

33. * *Gazer*. Voir III *Rois*, IX, 16.

chant du glaive, ainsi que son roi et toutes les autres villes de cette contrée, et toutes les âmes qui y étaient demeurées; il n'y laissa aucuns restes : comme il avait fait à Eglon, ainsi fit-il à Hébron, faisant passer par le glaive tout ce qu'il trouva.

38. De là revenu à Dabir,

39. Il la prit et la ravagea; il frappa aussi du tranchant du glaive son roi et toutes les villes d'alentour : il n'y laissa aucuns restes : comme il avait fait à Hébron et à Lebna et à leurs rois, ainsi fit-il à Dabir et à son roi.

40. C'est pourquoi Josué frappa toute la terre des montagnes, du midi et de la plaine, et Asédoth avec ses rois : il n'y laissa aucuns restes; mais tout ce qui pouvait respirer, il le tua, comme lui avait ordonné le Seigneur Dieu d'Israël,

41. Depuis Cadesbarné jusqu'à Gaza. Toute la terre de Gosen jusqu'à Gabaon,

42. Et tous leurs rois et leurs contrées, il les prit et les ravagea d'une seule attaque; car le Seigneur Dieu d'Israël combattit pour lui.

43. Et il retourna avec tout Israël au lieu du camp, à Galgala.

CHAPITRE XI.

Victoires de Josué sur le roi d'Asor, et sur plusieurs autres rois ligués contre Israël.

1. Lorsque Jabin, roi d'Asor, eut appris ces choses, il envoya vers Jobab, roi de Madon, vers le roi de Séméron, vers le roi d'Achsaph,

2. Et aussi vers les rois de l'aquilon, qui habitaient dans les montagnes et dans la plaine, contre le midi de Cénéroth, dans les campagnes mêmes et dans les contrées de Dor, près de la mer;

3. De plus, vers le Chananéen à l'orient et à l'occident, vers l'Amorrhéen, l'Héthéen, le Phérézéen, le Jébuséen dans les montagnes; vers l'Hévéen aussi qui habitait au pied de l'Hermon, dans la terre de Maspha.

4. Ils sortirent tous avec leurs troupes, peuple très nombreux, comme le sable qui est sur le rivage de la mer, et avec une grande multitude de chevaux et de chars.

5. Et tous ces rois vinrent en-

---

38. * *Dabir*, appelée Cariath-Sépher ou ville des livres. Voir *Juges*, I, 11-12.

41. * *Cadesbarné* ou Cadès. Voir note sur *Nombres*, XX, 1. — *Gaza*, l'une des cinq grandes villes des Philistins, au sud-ouest de la Séphéla, sur la route entre l'Egypte et la Syrie, dont elle était la clef. Climat chaud, puits excellents, palmiers et oliviers. — *Gosen*, au sud de la tribu de Juda.

1. * *Asor*, ville très forte sur une éminence, non loin du lac Mérom et de la ville de Cédès, probablement le Tell Khoreibéh actuel. — *Madon*, *Séméron*, *Achsaph*, situation inconnue.

2. * *Dans les montagnes* de Nephthali. — *Cénéroth*, près du lac de Génésareth. — *Dor*, au pied du Carmel, *près de la mer* Méditerranée.

4. * *Avec une grande multitude de chevaux et de chars.* Les chariots des Chananéens n'étaient pas des chariots armés de faux, comme on l'a dit quelquefois, car ces derniers étaient inconnus en Asie, avant Cyrus; ils étaient garnis de fer, comme les chars égyptiens, faits en bois avec des clous et des coins de métal.

5. * *Auprès des eaux de Mérom.* Le lac Mérom, aujourd'hui el-Houléh, au nord du lac de Tibériade.

semble auprès des eaux de Mérom, pour combattre contre Israël.

6. Alors le Seigneur dit à Josué: Ne les crains point; car demain, à cette même heure, moi-même je les livrerai tous pour être battus en présence d'Israël : tu couperas les nerfs des jambes de leurs chevaux, et tu brûleras leurs chars au feu.

7. Et Josué vint soudainement et toute son armé avec lui, contre eux auprès des eaux de Mérom, et ils fondirent sur eux,

8. Et le Seigneur les livra aux mains d'Israël. Ils les battirent et les poursuivirent jusqu'à la grande Sidon, jusqu'aux eaux de Masréphoth et jusqu'à la campagne de Masphé, laquelle est à sa partie orientale. Il les battit tous de telle sorte qu'il n'en laissa aucun reste;

9. Et il fit comme lui avait ordonné le Seigneur, il coupa les nerfs des jambes de leurs chevaux, et brûla les chars au feu.

10. Et étant retourné aussitôt il prit Asor, et frappa de son glaive le roi de cette ville; car Asor anciennement tenait le premier rang entre tous ces royaumes.

11. Il frappa toutes les âmes qui s'y trouvaient, et il n'y laissa aucun reste ; mais il ravagea tout jusqu'à une dernière extermination; et la ville elle-même, il la détruisit par un incendie.

12. Quant à toutes les cités d'alentour et à leurs rois, il les prit, les battit et les détruisit, comme lui avait ordonné Moïse, serviteur du Seigneur.

13. Israël mit le feu à toutes les autres villes, excepté à celles qui étaient situées sur les collines et sur les hauteurs; il ne consuma entièrement par les flammes que la seule Asor, qui était très fortifiée.

14. Mais tout le butin de ces villes et les bestiaux, les enfants d'Israël se les partagèrent, tous les hommes ayant été tués.

15. Comme le Seigneur avait ordonné à Moise, son serviteur, ainsi ordonna Moïse à Josué, et celui-ci accomplit tout; il n'omit aucun des commandements, ni même une seule parole de ce que le Seigneur avait commandé à Moïse.

16. C'est pourquoi Josué prit toute la terre montagneuse et méridionale, la terre de Gosen, la plaine, la région occidentale, la montagne d'Israël et ses campagnes.

17. Et la partie de la montagne qui monte vers Séir jusqu'à Baalgad par la plaine du Liban,

CHAP. XI. 12. Deut., VII, 1. — 15. Exode, XXXIV, 11; Deut., VII, 1.

---

8. *La grande;* non point qu'il y en eût une plus petite, mais elle était véritablement grande par son étendue, son antiquité et ses richesses. — *Masphé;* même nom de lieu que *Maspha* du verset 3. — * *Sidon,* au nord de Tyr, port sur la Méditerranée, capitale de la Phénicie avant Tyr, qui devint dans la suite plus importante. — *Les eaux de Masréphoth* sont inconnues comme Masphé.

16. * *La terre montagneuse et méridionale,* les montagnes de Juda. — *Gosen.* Voir x, 41. — *La montagne d'Israël,* probablement la montagne d'Ephraïm.

17. * *Baalgad,* ville située au pied de l'Hermon, appelée aussi Baal-Hermon, peut-être la même qui devint plus tard Césarée de Philippe.

au-dessous de la montagne d'Hermon : il prit tous leurs rois, les battit et les tua.

18. Pendant longtemps Josué combattit contre ses rois.

19. Il n'y eut pas de ville qui se rendît aux enfants d'Israël, excepté l'Hévéen qui habitait à Gabaon; car il les prit toutes en combattant.

20. L'arrêt du Seigneur, en effet, avait été que leurs cœurs seraient endurcis, qu'ils combattraient contre Israël et qu'ils succomberaient, qu'ils ne mériteraient aucune clémence, et qu'ils périraient, comme avait ordonné le Seigneur à Moïse.

21. En ce temps-là Josué vint, et il tua les Enacim des montagnes d'Hébron, de Dabir, d'Anab, et de toute la montagne de Juda et d'Israël, et il détruisit leurs villes.

22. Il ne laissa aucun de la race des Enacim, dans la terre des enfants d'Israël, excepté dans les villes de Gaza, de Geth et d'Azot, dans lesquelles seules il en fut laissé.

23. Josué donc prit tout le pays, comme avait dit le Seigneur à Moïse, et il le livra en possession aux enfants d'Israël, selon leurs parts et leurs tribus; et le pays se reposa des combats.

CHAPITRE XII.

Dénombrement des rois vaincus par les Israélites.

1. Voici les rois que battirent les enfants d'Israël, et dont ils possédèrent la terre au delà du Jourdain, vers le levant, depuis le torrent d'Arnon jusqu'à la montagne d'Hermon, et toute la contrée orientale qui regarde le désert.

2. Séhon, roi des Amorrhéens qui habita à Hésébon, et qui règna depuis Aroer, qui est située sur le bord du torrent d'Arnon, au milieu de la vallée, et dans la moitié de Galaad jusqu'au torrent de Jaboc, qui est la frontière des enfants d'Ammon;

3. Et depuis le désert jusqu'à la mer du Cénéroth contre l'orient, et jusqu'à la mer du dé-

---

19. * *Gabaon.* Voir III *Rois,* III, 4.

20. *Que leurs cœurs,* etc. Voy. *Exod.,* IV, 21.

21, 22. *Enacim.* Voy. *Deutér.,* I, 28. — * *Hébron.* Voir la note sur *Genèse,* XIII, 18. — *Dabir.* Voir XI, 38. — *Anab,* ville de la montagne de Juda, au sud d'Hébron.

22. * *Gaza, Geth, Azoth,* trois des principales villes des Philistins.

23. *Selon leurs parts et leurs tribus;* figure grammaticale usitée chez les Grecs aussi bien que chez les Hébreux, pour, *selon les parts de leurs tribus.* — * *Josué prit donc tout le pays,* mais les Israélites ne conservèrent pas toutes leurs conquêtes et plusieurs villes restèrent au pouvoir des Chananéens.

1. * *Arnon,* rivière qui formait la frontière septentrionale du pays de Moab; elle prend sa source dans les montagnes orientales de Moab et se jette dans la mer Morte.

2. * *Hésébon,* capitale du royaume des Amorrhéens, au nord de Madaba. — *Aroer,* sur l'Arnon, formait la frontière méridionale de Séhon. — *Galaad.* Sur ce pays, voir l'Introduction au livre de *Josué.* — *Jaboc,* Voir la note sur *Genèse,* XXXII, 22.

3. * *La mer de Cénéroth,* c'est-à-dire de Génésareth ou lac de Tibériade. — *La mer du désert,* la mer Morte. — *Bethsimoth.* Voir *Nombres,* XXXIII, 49. — *Aséd th,* pays abondant en eaux. Ce n'est pas un nom de lieu. — *Phasga.* Voir *Nombres,* XXI, 20.

sert, qui est la mer très salée, vers le côté oriental, par la voie qui mène à Bethsimoth; et depuis la partie australe qui est au-dessous d'Asédoth, jusqu'à Phasga.

4. Les limites d'Og, roi de Basan, qui était des restes des Raphaïm, et qui habita à Astaroth et à Edraï, et qui règna à la montagne d'Hermon, à Salécha et dans tout le Basan, *s'étendaient* jusqu'aux frontières

5. De Gessuri, de Machati et de la moitié de Galaad : frontières de Séhon, roi d'Hésébon.

6. Moïse, serviteur du Seigneur, et les enfants d'Israël battirent ces rois, et Moïse livra leur terre en possession aux Rubénites, aux Gadites et à la demi-tribu de Manassé.

7. Voici les rois du pays que battirent Josué et les enfants d'Israël au-delà du Jourdain, du côté occidental, depuis Baalgad dans la campagne du Liban jusqu'à la montagne dont une partie s'élève vers Séir : et Josué le donna en possession aux tribus d'Israël, à chacune sa part,

8. Tant au milieu des montagnes, que dans la plaine et la campagne. Dans Asédoth, dans le désert et au midi, étaient l'Héthéen et l'Amorrhéen, le Chananéen et le Phérézéen, l'Hévéen et le Jébuséen :

9. Un roi de Jéricho, un roi de Haï, laquelle est à côté de Béthel,

10. Un roi de Jérusalem, un roi d'Hébron,

11. Un roi de Jérimoth, un roi de Lachis,

12. Un roi d'Eglon, un roi de Gazer,

13. Un roi de Dabir, un roi de Gader,

14. Un roi d'Herma, un roi d'Héred,

15. Un roi de Lebna, un roi d'Odullam,

16. Un roi de Macéda, un roi de Béthel,

17. Un roi de Taphua, un roi d'Opher,

18. Un roi d'Aphec, un roi de Saron,

---

4. *Des restes*, etc., c'est-à-dire de la race des Raphaïm, qui étaient des géants. — * Voir *Deutéronome*, I, 4.

5. * *Gessuri, Machati, Galaad.* Voir l'Introduction au livre de *Josué*, p. 392.

8. * *Dans la plaine* des Philistins, la Séphéla. Voir la note sur *Josué*, IX, 1.

9. Ce verset et les suivants ne sont que l'explicatif des mots, *voici les noms des rois que Josué battit*, etc., du verset 7; c'est donc comme si l'auteur sacré avait dit : Ainsi, Josué battit un roi de Jéricho, un roi de Haï, etc. — *Laquelle est à côté de Béthel.* Il y avait une autre Haï qui appartenait aux Ammonites. — * *Jéricho.* Voir plus haut, VII, 1. — *Haï.* Voir VII, 2. — *Béthel.* Voir *Genèse*, XII, 8.

11. * *Jérimoth, Lachis.* Voir plus haut, X, 3.

12. * *Eglon.* Voir plus haut, X, 3. — *Gazer.* Voir III *Rois*, IX, 16.

13. * *Dabir.* Voir XI, 38. — *Gader*, aujourd'hui Djedour, entre Bethléem et Hébron.

14. * *Herma* ou Horma. Voir *Nombres*, XIV, 45. — *Héred*, en hébreu Arad, au sud d'Hébron, au nord-est de Moladah.

15. * *Lebna.* Voir plus haut, X, 29. — *Odullam*, Adullam, Odollam. Voir I *Rois*, XXII, 1.

16. * *Macéda.* Voir plus haut, X, 17. — *Béthel.* Voir *Genèse*, XII, 8.

17. * *Taphua, Opha*, sites inconnus.

18. * *Aphec*, position inconnue. — *Saron*, dans la plaine de ce nom, qui s'étend de Césarée à Jaffa.

19. Un roi de Madon, un roi d'Asor,

20. Un roi de Séméron, un roi d'Achsaph,

21. Un roi de Thénac, un roi de Mageddo,

22. Un roi de Cadès, un roi de Jachanan du Carmel,

23. Un roi de Dor, et de la province de Dor, un roi des nations de Galgal,

24. Un roi de Thersa : en tout, trente-un rois.

CHAPITRE XIII.

Dieu ordonne à Josué de partager aux Israélites les terres qu'il avait conquises. Partage des terres d'au delà du Jourdain fait par Moïse.

1. Josué était vieux et d'un âge fort avancé, et le Seigneur lui dit : Tu es vieux, et même très avancé en âge, et une terre très étendue est restée, qui n'a pas été encore divisée par le sort :

2. Savoir, toute la Galilée, la terre des Philistins et toute celle de Gessuri,

3. Depuis le fleuve fangeux qui arrose l'Égypte jusqu'aux confins d'Accaron, contre l'aquilon ; la terre de Chanaan qui est partagée entre les cinq princes des Philistins, celui de Gaza, celui d'Azot, celui d'Ascalon, celui de Geth et celui d'Accaron.

4. Mais au midi sont les Héveens, toute la terre de Chanaan, Maara des Sidoniens, jusqu'à Aphéca et jusqu'aux frontières des Amorrhéens,

5. Et jusqu'aux pays qui leur sont voisins ; de plus, la contrée du Liban contre l'orient, depuis Baalgad, au-dessous de la montagne d'Hermon, jusqu'à ce qu'on entre à Emath ;

6. *La contrée* de tous ceux qui habitent sur la montagne, depuis le Liban jusqu'aux eaux de Masréphoth, et tous les Sidoniens. Je suis celui qui les exterminerai de la face des enfants d'Israël. Que cela entre donc dans la part de l'héritage d'Israël, comme je t'ai ordonné.

7. Et maintenant partage la terre en possession aux neuf tribus, et à la demi-tribu de Manassé,

---

19. * *Madon*, inconnue. — *Asor*. Voir XI, 1.

20. * *Séméron, Achsaph*, inconnus.

21. * *Thénac*, Thaanach, au sud-ouest de la plaine d'Esdrelon. — *Mageddo*, au nord de Thaanach, dans la plaine d'Esdrelon.

22. * *Cadès*. Voir *Juges*, IV, 6. — *Jachanan du Carmel*, site inconnu.

23. Plusieurs rois de cette époque ne règnaient que sur la ville qu'ils habitaient. — * *Dor*. Voir XI, 2. — *Galgal*, site inconnu.

24. * *Thersa*, site inconnu. — Voir à la fin du volume la note 14 sur le droit de conquête des Hébreux et sur l'extermination des Chananéens en Palestine.

2. * *La Galilée*, dans la Palestine du nord. — *La terre des Philistins*, la plaine de la Séphéla au sud-ouest de la Palestine. — *Gessuri*. Voir l'Introduction au livre de *Josué*, p. 392.

3. * *Le fleuve fangeux*, le ruisseau d'Egypte, l'ouadi el-Arisch, qui sépare l'Egypte de la Palestine. — *Accaron*, l'une des cinq grandes villes des Philistins, dans la plaine de la Séphéla, ainsi que *Gaza, Azot, Accaron et Geth*.

4. Tous ces pays et les suivants sont l'énumération détaillée de *la terre très étendue*, etc., dont il est parlé au 1er verset.

5. * *Depuis Baalgad*. Voir plus haut, XI, 17. — *Emath*. Voir II *Rois*, VIII, 9

6. * *Masréphoth, Sidon*. Voir plus haut, XI, 8.

8. Avec laquelle Ruben et Gad possédèrent déjà la terre que leur a livrée Moïse, serviteur du Seigneur, au delà des courants du Jourdain, du côté oriental,

9. Depuis Aroer, qui est située sur la rive du torrent d'Arnon, et au milieu de la vallée ; de plus, toute la campagne de Médaba, jusqu'à Dibon ;

10. Et toutes les villes de Séhon, roi de l'Amorrhéen, lequel a régné à Hésébon, jusqu'aux frontières des enfants d'Ammon :

11. Galaad, les confins de Gessuri et de Machati ; toute la montagne d'Hermon, et tout le Basan, jusqu'à Salécha,

12. Tout le royaume d'Og en Basan, lequel a régné à Astaroth et à Edraï, et qui était des restes des Raphaïm ; et Moïse les battit et les détruisit.

13. Cependant les enfants d'Israël ne voulurent pas exterminer ceux de Gessuri et de Machati ; aussi ont-ils habité au milieu d'Israël jusqu'au présent jour.

14. Mais à la tribu de Lévi, *Moïse* ne donna point de possession, parce que les sacrifices et les victimes du Seigneur Dieu d'Israël sont son héritage, comme lui a dit *le Seigneur*.

15. Moïse donna donc des possessions à la tribu des enfants de Ruben, selon sa parenté.

16. Et sa limite fut depuis Aroer, qui est située sur la rive du torrent d'Arnon, et au milieu de la vallée du même torrent, toute la plaine qui conduit à Médaba,

17. Hésébon, et tous leurs villages qui sont dans la campagne ; Dibon aussi, Bamothbaal, la ville de Baalméon,

18. Jassa, Cédimoth, Méphaath,

19. Cariathaïm, Sabama, Sarathasar sur la montagne de la vallée,

20. Bethphogor et Asédoth, Phasga et Bethiésimoth,

21. Et toutes les villes de la plaine, tous les royaumes de Séhon, roi de l'Amorrhéen, qui régna à Hésébon, que Moïse battit avec les princes de Madian, Hévi, Résem, Sur, Hur et Rébé, chefs de Séhon, habitants de cette terre.

22. Et les enfants d'Israël firent mourir par le glaive Balaam le devin, fils de Béor, avec tous les autres qui furent tués.

23. Et le Jourdain devint la limite des enfants de Ruben. C'est là la possession des villes et des villages des Rubénites, selon leur parenté.

24. Moïse donna aussi à la tribu

CHAP. XIII. 8. Nomb., XXXII, 33. — 14. Nomb., XVIII, 20. — 21. Nomb., XXXI, 8.

---

9. * *Dibon.* Voir *Nombres*, XXI, 30. — *Aroer* est au sud et non loin de Dibon. — *Médaba* ou Madaba au nord de Dibon et au sud d'Hésébon.

11. * Voir la note sur *Nombres*, XXI, 33.

12. *Des restes*, etc. Voy. XII, 4. — * *Astaroth.* Voir *Deutéronome*, I, 4. — *Edraï.* Voir *Nombres*, XXI, 33.

15. * Pour le partage de la Palestine entre les douze tribus, voir l'Introduction au livre de *Josué*, p. 393. Pour la tribu de Ruben, voir *ibid*, p. 394.

24. * Sur le territoire donné à la tribu de Gad, voir l'Introduction au livre de *Josué*, p. 394.

de Gad et à ses enfants, selon leur parenté, une possession dont voici la division :

25. Sa limite fut Jaser, toutes les villes de Galaad, et la moitié de la terre des enfants d'Ammon, jusqu'à Aroer, qui est contre Rabba,

26. Depuis Hésébon jusqu'à Ramoth, Masphé et Betonim, et depuis Manaïm jusqu'aux confins de Dabir;

27. De plus, dans la vallée de Betharan, de Bethnemra, de Socoth et de Saphon, reste du royaume de Séhon, roi d'Hésébon; sa limite est aussi le Jourdain jusqu'à l'extrémité de la mer de Cénéreth, au delà du Jourdain, du côté oriental.

28. Voilà la possession des enfants de Gad, selon leurs familles, voilà les villes et les villages de ces familles.

29. *Moïse* donna aussi à la demi-tribu de Manassé et à ses enfants, selon leur parenté, une possession,

30. Dont voici le commencement : Depuis Manaïm, tout Basan, tous les royaumes d'Og, roi de Bazan, tous les bourgs de Jaïr qui sont en Basan, soixante villes;

31. Et la moitié de Galaad, Astaroth et Edraï, villes du royaume d'Og, en Basan, aux enfants de Machir, fils de Manassé, *c'est-à-dire* à la moitié des enfants de Machir, selon leur parenté.

32. Moïse partagea cette possession dans la plaine de Moab, au delà du Jourdain, contre Jéricho, du côté oriental.

33. Mais à la tribu de Lévi, il ne donna pas de possession, parce que le Seigneur Dieu d'Israël est lui-même sa possession, comme il lui a dit.

CHAPITRE XIV

Caleb demande Hébron pour son héritage et l'obtient.

1. Voici ce qu'ont possédé les enfants d'Israël dans la terre de Chanaan que leur donnèrent Eléazar, le prêtre, et Josué, fils de Nun et les princes des familles de chaque tribu d'Israël,

2. Distribuant tout par le sort, comme avait ordonné le Seigneur par l'entremise de Moïse, aux neuf tribus et à la demi-tribu *de Manassé*.

3. Car aux deux *autres* tribus et à l'*autre* demi-tribu, Moïse avait donné au delà du Jourdain une possession; à l'exception des Lévites qui ne reçurent aucune terre comme leurs frères;

4. Mais en leur place succédèrent les fils de Joseph, divisés en deux tribus, Manassé et Ephraïm; et les Lévites ne reçurent point d'autre part dans la terre de *Chanaan* que des villes pour les

33. Nomb., XVIII, 20. — CHAP. XIV. 2. Nomb., XXXIV, 13.

---

25. * *Jaser* ou Jézer. Voir *Nombres*, XXI, 32.

27. *De plus*, etc., c'est-à-dire que la limite, ou le partage de Gad (ver. 25) fut aussi, s'étendait aussi dans la vallée, etc.

29 * Sur le territoire donné à la demi-tribu de Manassé transjordanique, voir l'Introduction au livre de *Josué*, p. 394.

31. *La moitié de Galaad*, etc., est un des compléments directs de *Moïse donna aussi*, du verset 29. — *C'est-à-dire à la moitié;* car Machir était une famille particulière de Manassé (*Nombr.*, XXVI, 29). L'autre moitié reçut son partage au delà du Jourdain.

habiter, et leurs faubourgs pour leurs bêtes de somme et leurs troupeaux.

5. Comme le Seigneur avait ordonné à Moïse, ainsi firent les enfants d'Israël, et ils partagèrent la terre.

6. C'est pourquoi les enfants de Juda vinrent trouver Josué à Galgala; et Caleb, fils de Jéphoné, le Cénézéen, lui dit : Tu sais ce que le Seigneur a dit de moi et de toi à Moïse, homme de Dieu, à Cadesbarné.

7. J'avais quarante ans, lorsque Moïse, serviteur du Seigneur, m'envoya de Cadesbarné, pour considérer la terre, et que je lui rapportai ce qui me paraissait vrai.

8. Mais mes frères qui étaient montés avec moi, ont dissous le cœur du peuple; et néanmoins moi, je suivis le Seigneur mon Dieu.

9. Et Moïse jura en ce jour-là, disant : La terre que ton pied a foulée sera ta possession et la possession de tes enfants pour toujours, parce que tu as suivi le Seigneur mon Dieu.

10. Le Seigneur m'a donc accordé la vie, comme il a promis jusqu'au présent jour. Il y a quarante-cinq ans que le Seigneur dit cette parole à Moïse, quand Israël allait à travers le désert : aujourd'hui j'ai quatre-vingt-cinq ans,

11. Aussi fort que je l'étais au temps que je fus envoyé pour explorer *le pays :* la vigueur de ce temps-là a persévéré jusqu'aujourd'hui, tant pour combattre que pour marcher.

12. Donne-moi donc cette montagne, que m'a promise le Seigneur, toi-même l'entendant, sur laquelle sont des Enacim, des villes grandes et fortifiées; pour voir si le Seigneur sera avec moi, et si je pourrai les exterminer comme il m'a promis.

13. Et Josué le bénit, et il lui livra Hébron en possession.

14. Et depuis, Hébron a été à Caleb, fils de Jéphoné, le Cénézéen, jusqu'au présent jour, parce qu'il suivit le Seigneur Dieu d'Israël.

15. Hébron était appelée auparavent du nom de Cariatharbé : Adam, le plus grand entre les Enacim, y est enterré : et le pays se reposa des combats.

CHAPITRE XV

Partage de la tribu de Juda. Prise de Cariath-Sépher. Villes de la tribu de Juda.

1. Ainsi le lot des enfants de

6. Nomb., XIV, 24. — 11. Eccli., XLVI, 11. — 15. Supra, XI, 23. — CHAP. XV. 1. Nomb., XXXIV, 3.

6. * *Cadesbarné.* Voir *Nombres*, XX, 1.

8. *Ont dissous le cœur du peuple*, en y jetant l'épouvante.

12. Josué avait déjà défait les Enacim (XI, 21), race de géants, mais ceux qui restèrent chez les Philistins purent revenir à Hébron, et en rétablir les villes, pendant que Josué était occupé dans les autres extrémités du pays.

13. * *Hébron.* Voir la note sur *Genèse*, XIII, 18.

15. * *Cariatharbé: Adam,* etc. Le texte original doit se traduire : « Cariath, (ville) d'Arbé, homme très grand parmi les Enacim. » Adam signifie homme.

1. * Sur le territoire de la tribu de Juda, voir l'Introduction au livre de *Josué*, p. 393.

Juda, selon leur parenté, fut celui-ci : Depuis la frontière d'Edom, le désert de Sin contre le midi, jusqu'à l'extrémité de la contrée australe.

2. Le commencement de ce pays est à la pointe de la mer très salée, et à cette langue de mer qui regarde le midi ;

3. Et il sort contre la montée du Scorpion, et passe à Sina ; puis, monte vers Cabesbarné, et parvient à Esron, montant vers Addar, et faisant le tour de Carcaa,

4. Et de là traversant Asémona, et arrivant jusqu'au torrent d'Egypte, et ses limites seront la grande mer : ce seront là ses confins du côté méridional.

5. Mais à l'orient, le commencement sera la mer très salée jusqu'à l'extrémité du Jourdain, et tout ce qui regarde vers l'aquilon, depuis la langue de mer jusqu'au même fleuve du Jourdain.

6. Sa frontière monte à Beth-Hagla, et passe de l'aquilon à Beth-Araba, montant vers la pierre de Boën, fils de Ruben,

7. S'étendant jusqu'aux frontières de Débéra, de la vallée d'Achor, contre l'aquilon, regardant Galgala qui est vis-à-vis de la montée d'Adommim, du côté austral du torrent ; elle passe les eaux qui sont appelées Fontaine du Soleil, et se termine à la Fontaine du Rogel.

8. Elle monte aussi par la vallée du fils d'Ennom du côté du Jébuséen au midi, c'est-à-dire de Jérusalem : et de là montant jusqu'au sommet de la montagne, qui est contre Géennom, à l'occident, à l'extrémité de la vallée des Raphaïm, contre l'aquilon,

9. Elle passe depuis le sommet de la montagne jusqu'à la fontaine de Nephtoa, et arrive jusqu'aux bourgs de la montagne d'Ephron ; elle incline ensuite vers Baala, qui est Cariathiarim, c'est-à-dire, Ville des Forêts ;

10. Elle tourne de Baala contre l'occident jusqu'à la montagne de Séïr, passe au côté de la montagne de Jarim, vers l'aquilon, à Cheslon, descend à Bethsamès, et passe à Thamna ;

11. Elle parvient contre la partie septentrionale d'Accaron, par le côté, incline ensuite vers Séchrona, passe la montagne de Baala, parvient jusqu'à Jebnéel, et se termine contre l'occident par la grande mer.

12. Telles sont les limites des enfants de Juda, de tous côtés, selon leur parenté.

13. Mais à Caleb, fils de Jépho-

---

2. * *La mer très salée*, la mer Morte. — *Cette langue de mer*, la pointe méridionale de la mer Morte, qu'on appelle el-Lischan, « la langue ».

3. * Voir *Nombres*, XXXIV. 4.

4. * Voir *Nombres*, XXXIV, 4, 5. — *Le torrent d'Egypte* est le *fleuve fangeux*, plus haut, XIII, 3. — *La grande mer*, la Méditerranée.

7. * *De la vallée d'Achor*. Voir plus haut, VII, 24.

9. * *La fontaine de Nephtoa*, probablement les Etangs de Salomon, près de la source d'Etan.

11. * *Accaron*. Voir plus haut, XIII, 3.

13. *Cariath-Arbé du père d'Enac ;* c'est-à-dire ville du père d'Enac. — * Voir plus haut, XIV, 15.

né, *Josué* donna en partage, au milieu des enfants de Juda, Cariath-Arbé du père d'Enac, la même qu'Hébron.

14. Et Caleb extermina de cette ville les trois enfants d'Enac, Sésaï, Ahiman et Tholmaï, de la race d'Enac.

15. Et montant de là, il vint vers les habitants de Dabir, qui auparavant était appelée Cariath-Sépher, c'est-à-dire Ville des lettres.

16. Et Caleb dit : Celui qui attaquera Cariath-Sépher, et la prendra, je lui donnerai Axa, ma fille, pour femme.

17. Othoniel, fils de Cénez et jeune frère de Caleb, la prit, et Caleb lui donna sa fille Axa pour femme.

18. Axa, lorsqu'ils allaient ensemble, fut engagée par son mari à demander à son père un champ ; or, elle soupira pendant qu'elle était montée sur l'âne ; alors Caleb : Qu'as-tu ? lui dit-il.

19. Et elle répondit : Accorde-moi une grâce : c'est une terre située au midi et aride, que tu m'as donnée, ajoutes-y une terre arrosée. Caleb lui en donna une arrosée en haut et en bas.

20. Telle est la possession de la tribu des enfants de Juda, selon leur parenté.

21. Et aux extrémités de la terre des enfants de Juda, le long des frontières d'Edom, au midi, étaient les villes : Cabséel, Eder, Jagur,

22. Cina, Dimona, Adada,

23. Cadès, Asor, Jethnam,

24. Ziph, Télem, Baloth,

25. Asor la nouvelle, Carioth, Hesron, qui est la même qu'Asor,

26. Amam, Sama, Molada,

27. Asergadda, Hassémon, Bethphélet,

28. Hasersual, Bersabée, Baziothia,

29. Baala, Jim, Esem,

30. Eltholad, Césil, Harma,

31. Sicéleg, Médéména, Sensenna,

32. Lébaoth, Sélim, Aen et Remmon : en tout vingt-neuf villes et leurs villages ;

33. Et dans les plaines : Estaol, Saréa, Aséna,

34. Zanoé, Engannim, Taphua, Enaïm,

35. Jérimoth, Adullam, Socho, Azéca,

36. Saraïm, Adithaïm, Gédéra, et Gédérothaïm : quatorze villes et leurs villages ;

37. Sanam, Hadassa, Magdalgad,

38. Déléan, Masépha, Jecthel,

39. Lachis, Bascath, Eglon,

40. Chebbon, Léhéman, Céthlis,

41. Gidéroth, Bethdagon, Naama et Macéda : seize villes et leurs villages ;

42. Labana, Ether, Asan,

43. Jephtha, Esna, Nésib,

44. Ceïla, Achzib et Marésa : neuf villes et leurs villages ;

45. Accaron avec ses bourgs et ses petits villages,

46. Depuis Accaron jusqu'à la mer, tout ce qui s'étend vers Azot et ses bourgades ;

14. Juges, I, 20.

15. * *Dabir, Cariathsépher.* Voir *Juges*, I, 11, 12.
32. * *Aen et Remmon.* Voir XIX, 7.

47. Azot avec ses bourgs et ses petits villages; Gaza avec ses bourgs et ses petits villages, jusqu'au torrent d'Egypte, et la grande mer est sa limite;

48. Et dans la montagne : Samir, Jéther, Socoth,

49. Danna, Chariathsenna, qui est la même que Dabir,

50. Anab, Istémo, Anim,

51. Gosen, Olon et Gilo : onze villes et leurs villages,

52. Arab, Ruma, Esaan,

53. Janum, Beththaphua, Aphéca,

54. Athmatha, Cariath-Arbé, qui est la même qu'Hébron, et Sior : neuf villes et leurs villages;

55. Mahon, Carmel, Ziph, Jota,

56. Jezraël, Jucadam, Zanoë,

57. Accaïn, Gabaa et Thamna : dix villes et leurs villages.

58. Halhul, Bessur, Gédor,

59. Mareth, Béthanoth et Eltécon : six villes et leurs villages;

60. Cariathbaal, qui est la même que Cariathiarim, ville des Forêts, et Arebba : deux villes et leurs villages;

61. Dans le désert : Betharaba, Meddin, Sachacha,

62. Nebsan, la ville de sel et Engaddi : six villes et leurs villages.

63. Quant au Jébuséen, habitant de Jérusalem, les enfants de Juda ne purent le détruire; et le Jébuséen a habité avec les enfants de Juda dans Jérusalem jusqu'au présent jour.

CHAPITRE XVI.

Partage de la tribu d'Ephraïm.

1. Et le lot échu aux enfants de Joseph fut depuis le Jourdain, contre Jéricho, et les eaux de ce fleuve, à l'orient, le désert qui monte de Jéricho à la montagne de Béthel,

2. Et s'avance de Béthel à Luza, passe par la frontière d'Archi à Ataroth,

3. Et descend à l'occident près de la frontière de Jéphlet, jusqu'aux frontières de Béth-horon la basse, et jusqu'à Gaser; et ses contrées finissent à la grande mer.

4. Or, c'est là ce qu'ont possédé les enfants de Joseph, Manassé et Ephraïm.

5. Et la frontière des enfants d'Ephraïm, selon leur parenté, devint ainsi que leur possession, contre l'orient, Ataroth Addar, jusqu'à Beth-horon la haute;

6. Et ses confins s'avancent jusqu'à la mer; mais Machméthath regarde l'aquilon, fait le tour des frontières, contre l'orient, à Thanathsélo, et passe de l'orient à Janoë.

7. *La frontière* descend encore de Janoë à Atharoth et à Naaratha; puis elle parvient à Jéricho, et s'avance jusqu'au Jourdain;

8. De Taphua elle passe contre la mer jusqu'à la Vallée des roseaux et se termine à la mer très

---

62. * *La ville de sel,* dans le désert de Juda, devait être à l'extrémité méridionale de la mer Morte.

1. * Sur le territoire donné à la tribu d'Ephraïm, voir l'Introduction au livre de *Josué*, p. 393.

3. *Et ses contrées:* c'est-à-dire l'étendue du lot, du pays assigné à Joseph.

salée; telle est la possession de la tribu des enfants d'Ephraïm, selon leurs familles.

9. Mais les villes qui étaient au milieu de la possession des enfants de Manassé, furent distraites pour les enfants d'Ephraïm, ainsi que leurs villages.

10. Et les enfants d'Ephraïm ne tuèrent point le Chananéen, qui habitait dans Gazer; mais le Chananéen a habité au milieu d'Ephraïm jusqu'à ce jour, comme tributaire.

CHAPITRE XVII.

Partage de la tribu de Manassé.

1. Mais un lot échut à la tribu de Manassé (car c'est le premier-né de Joseph), à Machir, premier-né de Manassé et père de Galaad, qui fut un homme belliqueux et qui eut la possession de Galaad et de Basan,

2. Au reste des enfants de Manassé, selon leurs familles, aux enfant d'Abiézer, aux enfants d'Hélec, aux enfants d'Esriel, aux enfants de Séchem, aux enfants d'Hépher et aux enfants de Sémida : ce sont là les enfants mâles de Manassé, fils de Joseph, selon leur parenté.

3. Mais Salphaad, fils d'Hépher, fils de Galaad, fils de Machir, fils de Manassé, n'avait pas de fils, mais des filles seulement, dont voici les noms : Maala, Noa, Hégla, Melcha et Thersa.

4. Elles vinrent en présence d'Eléazar, le prêtre, de Josué, fils de Nun, et des princes, disant : Le Seigneur a ordonné par l'entremise de Moïse qu'on nous donnât une possession au milieu de nos frères. Et *Josué* leur donna selon l'ordre du Seigneur une possession au milieu des frères de leur père.

5. Ainsi échurent dix portions à Manassé, outre la terre de Galaad et de Basan au delà du Jourdain.

6. Car les filles de Manassé possédèrent un héritage au milieu de ses enfants; mais la terre de Galaad tomba dans le lot des autres enfants de Manassé.

7. Or, la frontière de Manassé fut depuis Aser jusqu'à Machméthath, qui regarde Sichem, et elle s'avance à droite près des habitants de la fontaine de Taphua.

8. Car, c'est dans le lot de Manassé qu'était tombée la terre de Taphua, qui, située près des frontières de Manassé, est aux enfants d'Ephraïm.

9. Et la frontière de la Vallée des roseaux descend au midi du torrent des cités d'Ephraïm, qui sont au milieu des villes de Manassé : la frontière de Manassé est depuis le septentrion du torrent, et elle va finir à la mer;

CHAP. XVII. 2. Nomb., XXVI, 30. — 3. Nomb., XXVII, 1; XXXVI, 11.

1. * Sur le territoire donné à la demi-tribu de Manassé cisjordanique, voir l'Introduction au livre de *Josué*, p. 393.

2. *Au reste des enfants de Manassé... aux enfants d'Epher;* ces mots se rattachent à *échut* (vers. 1) dont ils sont le complément.

4. *Des princes;* des chefs du peuple.

5. *Dix portions;* littér.: *dix cordes.* Voy. *Deutér.*, XXXII, 9.

6. *Des autres,* etc., qui étaient restés au delà du Jourdain.

10. En sorte que la possession d'Ephraïm est du côté du midi, et celle de Manassé du côté de l'aquilon, que la mer termine l'une et l'autre, et qu'elles s'unissent dans la tribu d'Aser du côté de l'aquilon, et dans la tribu d'Issachar du côté de l'orient.

11. L'héritage de Manassé en Issachar et en Aser, fut Betsan et ses bourgades, Jéblaam avec ses bourgades, les habitants de Dor avec leurs bourgs, les habitants d'Endor aussi avec leurs bourgades; pareillement, les habitants de Thénac avec leurs bourgades, les habitants de Mageddo avec leurs bourgades, et la troisième partie de la ville de Nopheth.

12. Les enfants de Manassé ne purent détruire ces villes; mais le Chananéen commença à habiter dans son pays.

13. Mais après que les enfants d'Israël se furent fortifiés, ils soumirent les Chananéens, et se les rendirent tributaires; mais ils ne les tuèrent pas.

14. Or, les enfants de Joseph parlèrent à Josué, et dirent: Pourquoi m'as-tu donné la possession d'un seul lot et d'un seul héritage, puisque je forme une si grande multitude, et que le Seigneur m'a béni?

15. Josué leur répondit : Si tu es un peuple nombreux, monte à la forêt, et fais-toi de l'espace en l'abattant dans la terre du Phérézéen et des Raphaïm, puisque la possession de la montagne d'Ephraïm est étroite pour toi.

16. Les enfants de Joseph lui répondirent : Nous ne pourrons monter jusqu'aux montagnes, parce que les Chananéens qui habitent dans le pays plat dans lequel sont situées Bethsan avec ses bourgades, et Jezraël qui occupe le milieu de la vallée, se servent de chars armés de fers.

17. Et Josué répondit à la maison de Joseph, Ephraïm et Manassé : Tu es un peuple nombreux et d'une grande force; tu n'auras pas seulement un lot;

18. Mais tu passeras à la montagne, et en abattant les arbres, tu te feras de l'espace pour y habiter; et tu pourras aller au delà, lorsque tu auras détruit le Chananéen, que tu dis avoir des chars armés de fers, et être très fort.

CHAPITRE XVIII.

Tabernacle à Silo. Partage de la tribu de Benjamin.

1. Tous les enfants d'Israël s'assemblèrent à Silo, et là ils

---

12. Les Chananéens avaient été d'abord chassés de ces villes, mais ils les reprirent plus tard, et s'y fortifièrent de nouveau.

16. * *Chars armés de fers.* Voir plus haut, XI, 4.

1. * *Silo,* aujourd'hui Seiloûn. Sur une espèce de Tell ou monticule, on voit les ruines d'un village moderne. A l'est et au nord, l'horizon est fermé par des collines nues de calcaire gris, où poussent des figuiers; au sud, le plateau va mourir dans une plaine. Une vallée profonde court, au nord, derrière les ruines; sur ses flancs sont des tombeaux taillés dans le roc. — *Là ils dressèrent le tabernacle de témoignage.* Silo, d'après les Juifs, fut, pendant 369 ans, la demeure du Tabernacle et de l'arche. Au-dessous du sommet de la colline, au nord des ruines, il y a une sorte de rectangle irrégulier, penchant un peu vers l'ouest, élevé au-dessus des terrasses construites pour l'exploitation agricole. Le rocher a été grossièrement taillé en deux escarpes

dressèrent le tabernacle de témoignage, et la terre leur fut soumise.

2. Or, étaient restées sept tribus des enfants d'Israël, lesquelles n'avaient pas encore reçu leurs possessions.

3. Josué leur dit : Jusqu'à quand languirez-vous dans l'inaction, et n'entrerez-vous pas, pour la posséder, dans la terre que le Seigneur Dieu de vos pères vous a donnée?

4. Choisissez de chaque tribu trois hommes, afin que je les envoie, et qu'ils aillent, et parcourent cette terre; qu'ensuite ils la décrivent, selon le nombre de chaque multitude, et qu'ils me rapportent ce qu'ils auront décrit.

5. Divisez entre vous la terre en sept parties : que Juda soit dans ses limites du côté austral, et Joseph du côté de l'aquilon.

6. Décrivez la terre qui est au milieu d'eux en sept parts; ensuite vous viendrez ici vers moi, afin que, devant le Seigneur votre Dieu, je jette pour vous ici le sort,

7. Parce qu'il n'y a point de part parmi vous pour les Lévites, mais que le sacerdoce du Seigneur est leur héritage. Quant à Gad, à Ruben et à la demi-tribu de Manassé, déjà elles avaient reçu au delà du Jourdain, au côté oriental, leurs possessions, que leur donna Moïse, serviteur du Seigneur.

8. Lorsque ces hommes se furent levés pour aller décrire la terre, Josué leur ordonna, disant: Parcourez la terre, décrivez-la, et revenez vers moi, afin qu'ici, devant le Seigneur, à Silo, je jette pour vous le sort.

9. C'est pourquoi ils allèrent; et parcourant la terre avec soin, ils la divisèrent en sept parts, écrivant dans un livre; puis ils revinrent au camp, à Silo, vers Josué.

10. Qui jeta les sorts devant le Seigneur, à Silo, et divisa la terre aux enfants d'Israël en sept parts.

11. Or, le premier sort tomba sur les enfants de Benjamin, selon leurs familles, pour qu'ils possédassent la terre située entre les enfants de Juda et les enfants de Joseph.

---

parallèles, sur une étendue de plus de 120 mètres; une cour, de 23 mètres de large et de 1 mètre 50 de profondeur au-dessous de la surface extérieure, est entre les deux. Il y a donc là une place suffisante pour la cour du Tabernacle. D'après la Mischna, la partie inférieure du Tabernacle de Silo était en pierre; une tente était dressée au-dessus. C'est ce qui a porté la commission scientifique anglaise, qui a exploré la Palestine, à supposer que cet endroit était celui où Dieu avait si longtemps habité. Quand on visite les lieux, on ne peut guère douter, en effet, qu'on ne soit là sur l'emplacement du Tabernacle. Au pied se déroule un immense amphithéâtre ovale, d'où tout le peuple pouvait voir la tente où habitait le Seigneur.

4. *Selon le nombre de chaque multitude;* c'est-à-dire suivant le nombre des tribus qui n'ont pas reçu leur lot.

6. *La terre qui est au milieu d'eux,* signifie probablement le reste de la terre, la terre qui reste à partager. Plusieurs critiques veulent qu'on lise dans la Vulgate *aliam,* l'autre, au lieu de *mediam,* qui tient le milieu.

8. *Se furent levés;* hébraïsme, pour *se furent préparés, disposés.*

11. * Sur le territoire de la tribu de Benjamin, voir l'Introduction au livre de *Josué*, p. 393.

12. Et leur frontière fut vers l'aquilon à partir du Jourdain; s'avançant près du côté septentrional de Jéricho, et de là montant contre l'occident vers les montagnes, et parvenant jusqu'au désert de Bethaven;

13. Puis, passant vers le midi près de Luza, qui est la même que Béthel, elle descend à Ataroth-Addar vers la montagne qui est au midi de Beth-horon la basse;

14. Et s'abaisse en tournant contre la mer, au midi de la montagne qui regarde Beth-horon contre l'Africus; enfin elle se termine à Cariath-Baal, qui est appelée aussi à Cariathiarim, ville des enfants de Juda : telle est son étendue contre la mer, à l'occident.

15. Mais du côté du midi, sa frontière s'avance de Cariathiarim contre la mer et parvient jusqu'à la source des eaux de Nephtoa.

16. Et elle descend vers la partie de la montagne qui regarde la vallée des enfants d'Ennom, et qui est contre le côté septentrional, à l'extrémité de la vallée des Raphaïm. Elle descend aussi à Géennom (c'est-à-dire la vallée d'Ennom), à côté du Jébuséen, au midi, et elle parvient à la fontaine de Rogel,

17. Passant devant l'aquilon, et allant à Ensemès, c'est-à-dire, Fontaine du soleil,

18. Elle passe jusqu'aux tertres, qui sont vis-à-vis de la montée d'Adommim; elle descend à Abenboen, c'est-à-dire la pierre de Boen, fils de Ruben; elle passe du côté de l'aquilon jusqu'aux campagnes, et descend dans la plaine;

19. Elle s'avance vers l'aquilon au dela de Beth-hagla, et elle se termine à la langue de la mer très salée du côté de l'aquilon, au bout du Jourdain, vers le côté austral,

20. Qui la termine du côté de l'orient : telle est la possession des enfants de Benjamin, selon leurs frontières d'alentour et leurs familles.

21. Ses villes étaient : Jéricho, Beth-hagla, la vallée de Casis,

22. Beth-Araba, Samaraïm, Béthel,

23. Avim, Aphara, Ophéra,

24. Le village d'Emona, Ophni et Gabée : douze villes et leurs villages;

25. Gabaon, Rama, Béroth,

26. Mesphé, Caphara, Amosa,

27. Récem, Jaréphel, Taréla,

28. Sala, Elaph, Jébus, qui est Jérusalem, Gabaath et Cariath : quatorze villes et leurs villages. Telle est la possession des enfants de Benjamin, selon leurs familles.

CHAPITRE XIX.

Partage des six autres tribus.

1. Le deuxième sort sortit pour les enfants de Siméon, selon leur parenté, et l'héritage fut

CHAP. XVIII. 13. Genèse, XXVIII, 19.

13. * *Ataroth-Addar*, aujourd'hui ed-Dâriéh.

1. * Sur le territoire donné à la tribu de Siméon, voir l'Introduction au livre de *Josué*, p. 393.

2. Pour eux au milieu de la possession des fils de Juda : Bersabée, Sabée, Molada;
3. Hasersual, Bala, Asem,
4. Eltholad, Bétul, Harma,
5. Sicéleg, Bethmarchaboth, Hasersusa,
6. Béthlébaoth et Sarohen : treize villes et leurs villages;
7. Aïn, Remmon, Athar et Azan : quatre villes et leurs villages;
8. Toutes les bourgades autour de ces villes jusqu'à Baalath, Béer, Ramath contre la partie australe. Tel est l'héritage des enfants de Siméon, selon leur parenté,
9. Dans la possession et le partage des enfants de Juda, parce qu'il était trop grand pour eux : et c'est pour cela que les enfants de Siméon eurent leur possession au milieu de leur héritage.
10. Le troisième sort échut aux enfants de Zabulon, selon leur parenté; et la frontière de leur possession s'étendait jusqu'à Sarid;
11. Elle monte de la mer et de Mérala, et elle parvient à Debbaseth, jusqu'au torrent qui est contre Jéconam;
12. Elle retourne de Sared contre l'orient, aux confins de Césélethabor, s'avance près Dabéreth et monte contre Japhié;
13. De là, elle passe jusqu'à la partie orientale de Géthhépher et Thacasin, et s'avance vers Remmon, Amthar et Noa.
14. De plus, elle fait, à l'aquilon, le tour d'Hanaton, et elle est terminée par la vallée de Jephthahel,
15. Par Cathed, Naalol, Séméron, Jédala et Bethléem; douze villes et leurs villages.
16. C'est là l'héritage de la tribu des enfants de Zabulon, selon leur parenté; ce sont leurs villes et leurs bourgades.
17. C'est pour Issachar, selon sa parenté, que sortit le quatrième sort;
18. Et son héritage fut Jezraël, Casaloth, Sunem,
19. Hapharaïm, Séhon, Anaharat,
20. Rabboth, Césion, Abès.
21. Rameth, Engannim, Enhadda, et Bethphésès;
22. Et sa frontière parvient jusqu'à Thabor, Séhésima et Bethsamès; et se termine au Jourdain : seize villes et leurs villages.
23. Telle est la possession des enfants d'Issachar, selon leur parenté; telles sont les villes et leurs bourgades.
24. Le cinquième sort échut aux enfants d'Aser, selon leur parenté;

---

7. * *Aïn, Remmon.* Dans le texte original, Aïn-Remmon est une seule ville qui devint ville sacerdotale.

9. *Dans la possession;* c'est-à-dire que l'héritage des enfants de Siméon (vers. 8) fut pris sur le territoire des enfants de Juda, parce qu'il était trop considérable pour eux. — *Le partage;* littér. : *la corde.* Voy. *Deutér.*, XXXII, 9.

10. * Sur le territoire de la tribu de Zabulon, voir l'Introduction au livre de *Josué*, p. 394.

17. * Sur le territoire de la tribu d'Issachar, voir l'Introduction au livre de *Josué*, p. 393.

24. * Sur le territoire assigné à la tribu d'Aser, voir l'Introduction au livre de *Josué*, p. 394.

25. Et leur frontière fut Halcath, Chali, Béthen, Axaph,

26. Elmélech, Amaad et Messal; et elle parvient jusqu'au Carmel de la mer, jusqu'à Sihor et Labanath;

27. Et elle retourne contre l'orient à Bethdagon; elle passe jusqu'à Zabulon et à la vallée de Jephthael, contre l'aquilon, jusqu'à Bethémec et Néhiel. Elle s'avance, vers la gauche, vers Cabul,

28. Abran, Rohob, Hamon et Cana, jusqu'à Sidon la grande;

29. Puis elle retourne vers Horma, jusqu'à la ville très fortifiée de Tyr, et jusqu'à Hosa; et elle est terminée, à la mer, au territoire d'Achziba,

30. Amma, Aphec et Rohob : vingt-deux cités et leurs villages.

31. Telle est la possession des enfants d'Aser, selon leur parenté; telles sont les villes et leurs bourgades.

32. Aux enfants de Nephthali échut le sixième sort, selon leurs familles;

33. Et leur frontière commence à Héleph et Elon, va à Saananim et à Adami, qui est la même que Néceb, et à Jebnaël jusqu'à Lécum, et s'avance jusqu'au Jourdain;

34. Et la frontière retourne, contre l'occident, à Azanoth-Thabor, et de là s'avance vers Hucuca, et passe à Zabulon, contre le midi, à Aser, contre l'occident, et à Juda, vers le Jourdain, contre le levant.

35. Les villes très fortifiées sont Assédim, Ser, Emath, Reccath, Cénéreth,

36. Edéma, Arama, Asor,

37. Cédès, Edraï, Enhasor,

38. Jéron, Magdalel, Horem, Bethanath et Bethsamès : dix-neuf villes et leurs villages.

39. Telle est la possession de la tribu des enfants de Nephthali, selon leur parenté; telles sont les villes et leurs bourgades.

40. C'est pour la tribu des enfants de Dan, selon leurs familles, que sortit le septième sort;

41. Et la frontière de sa possession fut Saraa, Esthaol et Hirsémès, c'est-à-dire, ville du soleil,

42. Sélébin, Aïalon, Jéthéla,

43. Elon, Themna et Acron,

44. Elthécé, Gébbéhon et Balaath,

45. Jud, Bané, Barach, Gethremmon,

46. Méjarchon, et Arecon, avec la frontière qui regarde Joppé,

47. Et elle est terminée par cette limite. Mais les enfants de

---

26. *Carmel de la mer;* c'est-à-dire qui est sur la mer. Le Carmel, en effet, était voisin de la Méditerranée.

28. *Sidon la grande.* Voy. XI, 8.

30. *Amma, Aphec et Rohob* sont attribut de *leur frontière fut*, du vers. 25.

32. * Sur le territoire de la tribu de Nephtali, voir l'Introduction au livre de *Josué*, p. 394.

38. *Dix-neuf* villes. Ce nombre est moindre que celui des noms qui précèdent. Il est très probable qu'on a séparé des noms qui devraient être réunis, ou que les copistes se sont trompés en écrivant les nombres.

40. * Sur le territoire de la tribu de Dan, voir l'Introduction au livre de *Josué*, p. 393.

47. *Elle est terminée;* c'est-à-dire la frontière des enfants de Dan (vers. 41). — * *Lésem-Dan,* au nord de la Palestine, à l'endroit où sort l'une des trois sources du

Dan montèrent et combattirent contre Lésem, la prirent, la frappèrent du tranchant du glaive, en prirent possession et habitèrent en elle, lui donnant le nom de Lésem-Dan, du nom de Dan leur père.

48. Telle est la possession de la tribu des enfants de Dan, selon leur parenté ; telles sont les villes et leurs bourgades.

49. Or, lorsqu'il eut achevé de partager par le sort la terre à chacun, selon sa tribu, les enfants d'Israël donnèrent en possession à Josué, fils de Nun, au milieu d'eux,

50. Selon le commandement du Seigneur, la ville qu'il avait demandée, Thamnath-Saraa, sur la montagne d'Ephraïm, et il bâtit la ville et il y habita.

51. Telles sont les possessions que partagèrent au sort Eléazar, le prêtre, Josué, fils de Nun, et les princes des familles et des tribus des enfants d'Israël, à Silo, devant le Seigneur, à la porte du tabernacle de témoignage. C'est ainsi qu'ils partagèrent la terre.

CHAPITRE XX.

Villes de refuge marquées par l'ordre du Seigneur.

1. Ensuite le Seigneur parla à Josué, disant : Parle aux enfants d'Israël, et dis-leur :

2. Séparez les villes des fugitifs dont je vous ai parlé par l'entremise de Moïse,

3. Afin que s'y réfugie quiconque aura frappé une âme par mégarde, et qu'il puisse échapper à la colère du proche parent, qui est le vengeur du sang.

4. Et lorsqu'il se sera réfugié dans une de ces villes, il se présentera devant la porte de la ville, et il dira aux anciens de cette ville, ce qui peut le prouver innocent : et ainsi ils le recevront et lui donneront un lieu pour habiter.

5. Et lorsque le vengeur du sang le poursuivra, ils ne le livreront point entre ses mains, parce que c'est en l'ignorant qu'il a frappé son prochain, et que, deux ou trois jours auparavant, il n'était pas prouvé qu'il fût son ennemi.

6. Et il habitera dans cette ville, jusqu'à ce qu'il comparaisse en jugement pour rendre compte de son action, et que meure le grand prêtre qu'il y aura en ce temps-là ; alors reviendra l'homicide, et il rentrera dans sa ville et dans sa maison, de laquelle il avait fui.

7. Ils désignèrent donc Cédès

CHAP. XX. 2. Nomb., XXXV, 10; Deut., XIX, 2.

Jourdain, servit souvent depuis à marquer l'extrémité septentrionale de la Palestine, dans la locution si souvent répétée dans l'Ecriture : « Depuis Dan jusqu'à Bersabée. »

50. *Il bâtit*, etc. On a déjà remarqué qu'en hébreu *bâtir* une maison, une ville, signifie aussi y *faire des agrandissements, des embellissements*, etc. — * *Thamnath-Sara*, aujourd'hui Tibnéh, à deux heures et demie de marche environ au nord-ouest de Djifnéh, l'ancienne Gophna, au milieu des montagnes d'Ephraïm.

3. *Aura frappé une âme ;* hébraïsme pour *aura tué un homme, une personne.*

7. *Cédès*, etc. C'est ainsi que porte le texte hébreu ; la Vulgate dit par hypallage : *Cédès dans la Galilée de la montagne de Nephthali.* — * *Cariatharbé.* Voir *Genèse*, XIII, 18.

en Galilée, sur la montagne de Nephthali, Sichem, sur la montagne d'Ephraïm, et Cariatharbé, qui est la même qu'Hébron, sur la montagne de Juda.

8. Et au delà du Jourdain, contre la partie orientale, ils déterminèrent Bosor qui est située dans la plaine du désert, de la tribu de Ruben, Ramoth en Galaad, de la tribu de Gad, et Gaulon en Basan, de la tribu de Manassé.

9. Ces villes furent établies pour tous les enfants d'Israël, et pour les étrangers, qui habitaient parmi eux, afin que celui qui, pas mégarde, aurait frappé une âme, s'y réfugiât, et ne mourût pas de la main du parent, désirant venger le sang versé, jusqu'à ce qu'il se présentât devant le peuple, pour défendre sa cause.

CHAPITRE XXI.

Villes données aux Lévites pour leurs demeures.

1. Alors vinrent les princes des familles de Lévi vers Eléazar, le prêtre, vers Josué, fils de Nun, et vers les chefs des familles de chaque tribu des enfants d'Israël.

2. Et ils leur parlèrent à Silo, dans la terre de Chanaan, et dirent : Le Seigneur a ordonné par l'entremise de Moïse, qu'on nous donnât des villes pour habiter, et leur faubourgs pour nourrir les bêtes.

3. Et les enfants d'Israël donnèrent de leurs possessions, selon l'ordre du Seigneur, les villes et leurs faubourgs.

4. Et le sort assigna à la famille de Caath, pour les enfants d'Aaron, le prêtre, treize villes des tribus de Juda, de Siméon et de Benjamin;

5. Et aux autres enfants de Caath, c'est-à-dire aux Lévites qui restaient, dix villes des tribus d'Ephraïm, de Dan, et de la demi-tribu de Manassé.

6. Mais pour les enfants de Gerson, le sort décida qu'ils recevraient des villes au nombre de treize, des tribus d'Issachar, d'Aser, de Nephthali et de la demi-tribu de Manassé.

7. Et pour les enfants de Mérari, selon leur parenté, douze villes des tribus de Ruben, de Gad et de Zabulon.

8 Les enfants d'Israël donnèrent aux Lévites ces villes et leurs faubourgs, comme avait ordonné le Seigneur par l'entremise de Moïse, les distribuant à chacun par le sort.

9. Josué donna les villes des tribus des enfants de Juda et de Siméon, dont voici les noms :

10. Aux enfants d'Aaron d'entre les familles de Caath de la race lévitique (car le premier sort sortit pour eux),

8. Deut., IV, 43. — CHAP. XXI. 2. Nomb., XXXV, 2. — 9. I Par., VI, 55.

8. * *Bosor.* Voir *Deutéronome*, IV, 43.

2. *Silo dans la terre;* littér.: *Silo de la terre.* Compar. XX, 7.

4, 5. Il y avait plusieurs branches dans la famille de Caath; la plus distinguée était celle d'Aaron, qui possédait le sacerdoce; en dehors de cette branche, il ne pouvait y avoir que de simples Lévites.

11. Cariatharbé du père d'Enac, qui est appelée Hébron, sur la montagne du Juda, et ses faubourgs tout autour.

12. Pour ses champs et ses villages, il les avait donnés à Caleb, fils de Jéphoné, pour les posséder.

13. Il donna donc aux enfants d'Aaron, le prêtre, Hébron, ville de refuge, et ses faubourgs, ainsi que Lobna avec ses faubourgs;

14. Jéther, Estémo,

15. Holon, Dabir,

16. Aïn, Jéta et Bethsamès, avec leurs faubourgs : neuf villes des deux tribus, comme il a été dit.

17. De la tribu des enfants de Benjamin : Gabaon, Gabaé,

18. Et Anathoth et Almon avec leurs faubourgs : quatre villes.

19. Toutes ces villes des enfants d'Aaron, le prêtre, forment ensemble le nombre de treize avec leurs faubourgs.

20. Quant aux autres enfants de Caath de la race lévitique, selon leurs familles, voici la possession qui leur fût donnée :

21. De la tribu d'Ephraïm, les villes de refuge, Sichem avec ses faubourgs, sur la montagne d'Ephraïm, Gazer,

22. Et Cibsaïm et Beth-horon avec leurs faubourgs : quatre villes;

23. De la tribu de Dan, Elthéco, Gabathon,

24. Et Aïalon et Gethremmon, avec leurs faubourgs : quatre villes;

25. Mais de la demi-tribu de Manassé, Thanach et Gethremmon, avec leurs faubourgs : deux villes.

26. En tout dix villes et leurs faubourgs furent donnés aux enfants de Caath, d'un rang inférieur.

27. Il donna aussi de la demi-tribu de Manassé, aux enfants de

12. Supra, XIV, 14.

---

11. *Du père d'Enac.* Voy. XV, 13. — * *Cariatharbé.* Voir *Genèse,* XIII, 18 et plus haut, XIV, 15.

13. * *Lobna,* la même que *Lebna.* Voir plus haut, X, 29.

14. * *Jéther,* dans les montagnes de Juda, à 24 milles d'Eleuthéropolis. — *Esthémo,* appelée aussi *Esthamo* et *Istémo,* dans les montagnes de Juda, au sud d'Hébron.

15. * *Holon* ou *Olon* (plus haut, XV, 51), dans les montagnes de Juda. — *Dabir.* Voir X, 38.

16. *Des deux tribus,* de Juda et de Siméon. — * *Aïn,* peut-être Aïn-Rimmon, XIX, 7. — *Jéta* ou *Jota* (XV, 55), aujourd'hui Youttah ou Jutta, au sud d'Hébron. — *Bethsamès,* aujourd'hui Aïn-Schems, à 20 kilomètres environ à l'ouest de Jérusalem.

17. * *Gabaon.* Voir III *Rois,* III, 4. — *Gabaé* ou *Gabéé* (XVIII, 24), au nord de Jérusalem, différente de Gabaa, patrie de Saül.

18. * *Anatoth,* aujourd'hui Anata, à peu de distance au nord de Jérusalem. — *Almon,* inconnue.

21. * *Sichem,* dans les montagnes d'Ephraïm, dans la vallée qui sépare le mont Garizim du mont Hébal. — *Gazer,* entre Béthoron et la Méditerranée.

22. * *Cibsaïm,* ville inconnue. — *Beth-horon.* Voir X, 10.

23. * *Elthéco, Gabathon,* villes non retrouvées.

24. * *Aïalon.* Voir X, 12. — *Gethremmon,* site inconnu.

25. * *Thanach.* Voir XII, 21. — *Gethremmon.* La liste parallèle de I *Paralipomènes,* VI, 70, porte *Balaam,* qui est la même ville que Jeblaam, dont le site est incertain.

26. *D'un rang inférieur* aux prêtres. Voy. la note des vers. 4, 5.

27. * *Gaulon en Basan,* site inconnu en Gaulonitide. — *Bosra,* en hébreu Beeschtera, est l'Astaroth dont il est parlé *Deutéronome,* I, 4.

Gerson, de la race lévitique, les villes de refuge, Gaulon en Basan, et Bosra, avec leurs faubourgs : deux villes;

28. De la tribu d'Issachar, Césion, Dabéreth,

29. Et Jaramoth et Engannim, avec leurs faubourgs : quatre villes;

30. De la tribu d'Aser, Masal, Abdon,

31. Et Helcath et Rohob, avec leurs faubourgs : quatre villes;

32. Et aussi de la tribu de Nephthali, les villes de refuge, Cédès en Galilée, Hammoth-Dor et Carthan, avec leurs faubourgs : trois villes;

33. En tout, aux familles de Gerson, treize villes avec leurs faubourgs.

34. Mais aux enfants de Mérari, lévites d'un rang inférieur, et selon leurs familles, furent données de la tribu de Zabulon, Jecnan, Cartha,

35. Et Damna et Naalol : quatre villes avec leurs faubourgs;

36. De la tribu de Ruben, au delà du Jourdain, contre Jéricho, les villes de refuge, Bosor dans le désert, Misor, Jaser, Jethson, et Méphaath : quatre villes avec leurs faubourgs;

37. De la tribu de Gad, les villes de refuge, Ramoth en Galaad, Manaïm, Hésébon et Jazer : quatre villes avec leurs faubourgs;

38. En tout, aux enfants de Mérari, selon leurs familles et leur parenté, douze villes.

39. Ainsi, toutes les villes des Lévites au milieu de la possession des enfants d'Israël furent au nombre de quarante-huit,

40. Avec leurs faubourgs, chacune ayant été distribuée selon les familles.

41. Le Seigneur Dieu donna ainsi à Israël toute la terre qu'il avait juré de livrer à leurs pères; et ils la possédèrent et ils y habitèrent.

42. Et il leur donna la paix avec toutes les nations d'alentour; et nul de leurs ennemis n'osa leur résister; mais tous furent soumis à leur domination.

---

28. * *Césion.* Inconnu. — *Dabéreth,* aujourd'hui Debouriéh, au pied du mont Thabor, à l'ouest.

29. * *Jaramoth,* appelée *Rameth,* XIX, 21, aujourd'hui Raméh. — *Engannim,* aujourd'hui Djénin, à l'entrée de la plaine d'Esdrelon.

30. * *Masal,* nommée *Messal,* XIX, 26, sur la Méditerranée, près du Carmel. — *Abdon,* inconnue.

31. * *Helcath* ou *Halcath* (XIX, 25), site incertain. — *Rohob,* également inconnue.

32. * *Cédès.* Voir *Juges,* IV, 6. — *Hammoth-Dor,* peut-être aux sources thermales près de Tibériade. — *Carthan,* inconnue.

34. * *Jecnan.* Voir Jachanan, XII, 22. — *Cartha,* non retrouvée

35. * *Damna et Naalol,* inconnues.

36. *Quatre villes;* il y en a cependant cinq d'énumérées dans la Vulgate. *Jaser,* qui est dans la version grecque, ne se trouve pas dans l'hébreu. D'un autre côté, *Misor* est considérée, en plusieurs endroits de l'Ecriture, comme un nom commun qui signifie *plaine.* Le nombre *douze,* qu'on lit un peu plus bas au vers. 38, et plus haut au vers. 7, et, surtout ces mots : *Bosor, qui est située dans la plaine du désert* (XX, 8), justifient cette supposition. — * *Bosor,* inconnue. — *Misor,* plaine inconnue. — *Jaser,* peut-être *Jassa,* XIII, 18. — *Jethson,* inconnue. — *Méphaath,* inconnue.

37. * *Ramoth en Galaad,* au milieu des montagnes de Galaad. — *Menaïm* au nord du Jaboc. — *Hésébon.* Voir *Nombres,* XXI, 25. — *Jazer.* Voir XIII, 25.

43. Pas même une seule parole de tout ce que Dieu avait promis de leur donner, ne fut vaine ; mais toutes furent exactement accomplies.

CHAPITRE XXII.

Retour des tribus de Ruben et de Gad, et de la demi-tribu de Manassé. Monument qu'elles élèvent sur le bord du Jourdain.

1. Dans le même temps, Josué appela les Rubénites et les Gadites et la demi-tribu de Manassé,

2. Et leur dit : Vous avez fait tout ce que vous a ordonné Moïse, serviteur du Seigneur : à moi aussi, vous m'avez obéi en toutes choses,

3. Et dans ce long temps, vous n'avez pas abandonné vos frères jusqu'au présent jour, gardant le le commandement du Seigneur votre Dieu.

4. Puis donc que le Seigneur votre Dieu a donné à vos frères le repos et la paix, comme il a promis, retournez et allez dans vos tabernacles et dans la terre de possession que vous a livrée Moïse, serviteur du Seigneur, au delà du Jourdain ;

5. En sorte seulement que vous gardiez attentivement et que vous accomplissiez par vos œuvres le commandement et la loi que vous a prescrite Moïse, serviteur du Seigneur, que vous aimiez le Seigneur votre Dieu, que vous marchiez dans toutes ses voies, que vous observiez ses commandements, que vous vous attachiez à lui, et que vous le serviez en tout votre cœur et en toute votre âme.

6. Et Josué les bénit et les renvoya ; et ils retournèrent dans leurs tabernacles.

7. Quant à la demi-tribu de Manassé, Moïse lui avait donné une possession en Basan ; et c'est pour cela que Josué donna à l'autre demi-tribu un lot parmi ses autres frères, au delà du Jourdain, vers la partie occidentale. Lorsqu'il les renvoya dans leurs tabernacles, après les avoir bénis,

8. Il leur dit : Retournez en vos demeures avec beaucoup de biens et de richesses, avec de l'argent et de l'or, de l'airain, du fer et beaucoup de vêtements ; partagez avec vos frères le butin remporté sur les ennemis.

9. Ainsi, les enfants de Ruben, les enfants de Gad et la demi-tribu de Manassé s'éloignèrent des enfants d'Israël de Silo, qui est située en Chanaan, pour venir à Galaad, terre de leur possession, qu'ils avaient obtenue, selon le commandement du Seigneur par l'entremise de Moïse.

10. Et lorsqu'ils furent revenus aux digues du Jourdain, dans la terre de Chanaan, ils bâtirent près du Jourdain un autel d'une immense grandeur.

11. Lorsque les enfants d'Israël l'eurent appris, et que des messagers fidèles leur eurent rapporté que les enfants de Ruben, de

CHAP. XXII. 4. Nomb., XXXII, 33 ; Supra, XIII, 8.

---

7. *Au delà du Jourdain.* Voy. sur cette expression, *Nombr.*, XXXII, 32. — * *Basan.* Voir la note sur *Nombres*, XXI, 33.

9. *Des enfants d'Israël de Silo :* c'est-à-dire qui étaient à Silo.

Gad et de la demi-tribu de Manassé avaient bâti un autel dans la terre de Chanaan, sur les digues du Jourdain vis-à-vis des enfants d'Israël,

12. Ils s'assemblèrent tous à Silo, pour monter et combattre contre eux.

13. Et cependant ils envoyèrent vers eux, dans la terre de Galaad, Phinées, fils d'Eléazar, le prêtre,

14. Et dix princes *du peuple* avec lui, un de chaque tribu.

15. Lesquels vinrent vers les enfants de Ruben, de Gad et de la demi-tribu de Manassé, dans la terre de Galaad, et leur dirent :

16. Voici ce que mande tout le peuple du Seigneur : Quelle est cette transgression? Pourquoi avez-vous abandonné le Seigneur Dieu d'Israël, bâtissant un autel sacrilége, et vous éloignant de son culte?

17. Est-ce peu pour vous, que vous ayez péché à Béelphégor, que jusqu'au présent jour la tache de ce crime demeure sur nous, et qu'un grand nombre d'entre le peuple ait succombé?

18. Et vous, aujourd'hui, vous avez abandonné le Seigneur, et demain contre tout Israël sa colère sévira.

19. Que si vous croyez que la terre de votre possession est impure, passez à la terre dans laquelle est le tabernacle du Seigneur, et habitez parmi nous; seulement, ne vous éloignez point du Seigneur et de notre société, en bâtissant un autel, outre l'autel du Seigneur notre Dieu.

20. Est-ce qu'Achan, fils de Zaré, ne viola pas le commandement du Seigneur, et que la colère du Seigneur ne tomba pas sur tout le peuple d'Israël? Et lui était un seul homme; et plût à Dieu que, seul, il eût péri dans son crime!

21. Et les enfants de Ruben et de Gad, et la demi-tribu d'Israël répondirent aux princes de la légation d'Israël :

22. Le très fort Dieu Seigneur, le très fort Dieu Seigneur, lui-même le sait, et Israël aussi le comprendra : si c'est dans un esprit de prévarication que nous avons construit cet autel, que *le Seigneur* ne nous garde point, mais qu'il nous punisse présentement;

23. Et si nous l'avons fait dans l'intention d'y offrir des holocaustes, un sacrifice et des victimes pacifiques, que lui-même instruise et juge;

24. Et si ce n'est pas plutôt dans la pensée et dans le but de dire : Demain, vos enfants diront à nos enfants : Qu'importe à vous et au Seigneur Dieu d'Israël?

25. Le Seigneur a mis une borne entre nous et vous, ô enfants de Ruben et enfants de Gad! le fleuve du Jourdain; et c'est pour cela que vous n'avez point de part dans le Seigneur. Et à cette occasion vos enfants détourneront

17. Nomb., xxv, 3; Deut., iv, 3. — 20. Supra, vii, 1.

---

17. * *A Béelphégor.* Voir la note sur *Nombres*, xxv, 3.

25. *Dans le Seigneur* ou *avec le Seigneur;* vous n'êtes pas de son peuple; vous n'avez point part à son alliance, à ses sacrifices, à son héritage. Compar. vers. 27.

nos enfants de la crainte du Seigneur. Ainsi nous avons mieux pensé,

26. Et nous avons dit : Dressons-nous un autel, non pour offrir des holocaustes ou des victimes,

27. Mais en témoignage entre vous et nous, entre notre race et votre lignée, que nous servirons le Seigneur, qu'il est de notre droit d'offrir des holocaustes, des victimes et des hosties pacifiques, et qu'en aucune manière vos enfants ne diront demain à nos enfants : Il n'y a point de part pour vous dans le Seigneur.

28. Que s'ils veulent le dire, ils leur répondront : Voici l'autel du Seigneur, qu'ont fait nos pères, non pour des holocaustes ni pour un sacrifice, mais en témoignage entre nous et vous.

29. Loin de nous, le crime de nous séparer du Seigneur, et de quitter ses traces, en dressant un autel, pour offrir des holocaustes, des sacrifices et des victimes, hors l'autel du Seigneur notre Dieu, qui a été dressé devant son tabernacle.

30. Ces paroles entendues, Phinées, le prêtre, et les princes de la légation d'Israël, qui étaient avec lui, s'apaisèrent, et accueillirent du meilleur cœur les paroles des enfants de Ruben, de Gad et de la demi-tribu de Manassé.

31. Alors Phinées, le prêtre, fils d'Eléazar, leur dit : Maintenant nous savons que le Seigneur est avec nous, puisque vous êtes étrangers à cette prévarication, et que vous avez délivré les enfants d'Israël de la main du Seigneur.

32. Après cela, il revint avec les princes *du peuple* d'auprès des enfants de Ruben et de Gad, de la terre de Galaad, confins de Chanaan, vers les enfants d'Israël, et il leur fit son rapport.

33. Or, ce discours plut à tous ceux qui l'entendirent, et les enfants d'Israël louèrent Dieu, et ils ne dirent plus qu'ils monteraient contre eux, qu'ils les combattraient, et qu'ils détruiraient la terre de leur possession.

34. Et les enfants de Ruben et les enfants de Gad appelèrent l'autel qu'ils avaient dressé, Notre témoignage que, c'est le Seigneur lui-même qui est Dieu.

CHAPITRE XXIII.

Josué exhorte les enfants d'Israël à observer la loi du Seigneur. Maux dont il les menace, s'ils deviennent infidèles.

1. Or, beaucoup de temps s'étant écoulé, après que le Seigneur eut donné la paix à Israël, et toutes les nations à l'entour ayant été soumises, enfin Josué, étant déjà très vieux et d'un âge fort avancé,

2. Appela tout Israël, les anciens, les princes, les chefs et les magistrats, et leur dit : Je suis vieux, et d'un âge très avancé;

3. Et vous, vous voyez tout ce qu'a fait le Seigneur votre Dieu à toutes les nations d'alentour, comment il a lui-même combattu pour vous;

4. Et maintenant qu'il vous a

31. *De la main du Seigneur*; c'est-à-dire de ses coups, de ses châtiments.

4. *Beaucoup de nations;* à vaincre, à soumettre.

partagé au sort toute cette terre, depuis la partie orientale du Jourdain jusqu'à la grande mer, et qu'il reste encore beaucoup de nations,

5. Le Seigneur votre Dieu les exterminera, et les ôtera de devant votre face, et vous posséderez cette terre, comme il vous a promis.

6. Seulement, fortifiez-vous, soyez attentifs à garder tout ce qui est écrit dans le livre de la loi de Moïse, et ne vous en détournez ni à droite ni à gauche,

7. Afin que, lorsque vous serez entrés chez les nations qui doivent se trouver au milieu de vous, vous ne juriez pas au nom de leurs dieux, que vous ne les serviez pas, et que vous ne les adoriez point;

8. Mais que vous vous attachiez au Seigneur votre Dieu, ce que vous avez fait jusqu'à ce jour.

9. Et alors le Seigneur Dieu enlèvera en votre présence des nations grandes et très fortes, et nul ne pourra vous résister.

10. Un seul d'entre vous poursuivra mille hommes de vos ennemis, parce que le Seigneur votre Dieu lui-même combattra pour vous, comme il a promis.

11. Seulement, ayez le plus grand soin d'aimer le Seigneur votre Dieu.

12. Que si vous voulez vous attacher aux erreurs de ces nations qui demeurent parmi vous, vous mêler avec elles par des mariages, et vous unir par des liens d'amitié,

13. Sachez, dès maintenant, que le Seigneur votre Dieu ne les détruira pas devant votre face, mais elles seront pour vous une fosse, un filet, et un obstacle à votre côté, et des épines dans vos yeux, jusqu'à ce qu'il vous enlève et vous extermine de cette terre excellente qu'il vous a livrée.

14. Voici que moi aujourd'hui, j'entre dans la voie de toute la terre, et vous reconnaîtrez de tout cœur, que de toutes les paroles que le Seigneur a promis d'accomplir en votre faveur, aucune n'a été dite en vain.

15. Comme donc il a accompli par ses œuvres tout ce qu'il a promis, et que toutes choses ont été prospères, ainsi il amènera sur vous tous les maux dont il vous a menacés, jusqu'à ce qu'il vous enlève et vous extermine de cette terre excellente qu'il vous a livrée,

16. Parce que vous aurez violé l'alliance du Seigneur votre Dieu qu'il a faite avec vous, que vous aurez servi des dieux étrangers, et que vous les aurez adorés; soudain et promptement s'élèvera contre vous la fureur du Seigneur, et vous serez enlevés de cette terre excellente qu'il vous a livrée.

CHAP. XXIII. 14. III Rois, II, 2.

---

14. *Aujourd'hui;* hébraïsme, pour *bientôt.* — *Dans la voie de toute la terre;* la voie que tout le monde prend, où tous les hommes sont obligés d'entrer, la voie de la mort.

16. Ces prédictions ont été accomplies pendant la captivité de Babylone, et surtout depuis la mort de Jésus-Christ.

CHAPITRE XXIV.

Josué rappelle aux enfants d'Israël tout ce que Dieu a fait pour leurs pères et pour eux. Ils promettent de demeurer attachés au Seigneur. Mort de Josué et d'Eléazar.

1. Et Josué assembla toutes les tribus d'Israël à Sichem, et il appela les anciens, les princes, les juges et les magistrats; et ils se tinrent en la présence du Seigneur;

2. Et il parla ainsi au peuple : Voici ce que dit le Seigneur Dieu d'Israël : C'est au delà du fleuve qu'ont habité vos pères dès le commencement, Tharé, père d'Abraham et de Nachor, et ils ont servi des dieux étrangers.

3. Je pris donc votre père Abraham du pays de la Mésopotamie, et je l'amenai dans la terre de Chanaan, et je multipliai sa race.

4. Et je lui donnai Isaac, et à Isaac ensuite Jacob et Esaü. Quant à ceux-ci, je donnai à Esaü la montagne de Séir, pour la posséder; mais Jacob et ses fils descendirent en Egypte.

5. Et j'envoyai Moïse et Aaron, et je frappai l'Egypte d'un grand nombre de signes et de prodiges.

6. Et je vous retirai, vous et vos pères de l'Egypte, et vous vîntes à la mer. Alors les Egyptiens poursuivirent vos pères avec des chars et de la cavalerie jusqu'à la mer Rouge.

7. Mais les enfants d'Israël crièrent au Seigneur, qui mit des ténèbres entre vous et les Egyptiens, et amena sur eux la mer, et les couvrit. Vos yeux ont vu tout ce que j'ai fait en Egypte, et vous avez habité dans le désert pendant longtemps;

8. Après cela, je vous ai introduits dans la terre de l'Amorrhéen, qui habitait au delà du Jourdain. Et lorsqu'ils combattaient contre vous, je les livrai en vos mains; et vous avez possédé leur terre, et vous les avez tués.

9. Cependant se leva Balac, fils de Séphor, roi de Moab, et il combattit contre Israël. Il envoya et appela Balaam, fils de Béor, pour vous maudire;

10. Et moi, je ne voulus point l'écouter; mais au contraire je vous bénis par lui, et je vous délivrai de sa main.

11. Vous passâtes le Jourdain et vous vîntes à Jéricho. Alors combattirent contre vous les hommes de cette ville, l'Amorrhéen, le Phérézéen, le Chananéen, l'Héthéen, le Gergéséen, l'Hévéen et le Jébuséen, et je les livrai en vos mains.

12. De plus, j'envoyai devant vous des frelons, et je les chassai

CHAP. XXIV. 2. Genèse, XI, 26. — 3. Genèse, XI, 31. — 4. Genèse, XXI, 2; XXV, 26; XXXVI, 8; XLVI, 6. — 5. Exode, III, 10. — 6. Exode, XII, 37; XIV, 9. — 8. Nomb., XXI, 24. — 9. Nomb., XXII, 5. — 11. Supra, III, 14; VI, 1; XI, 3. — 12. Exode, XXIII, 28; Deut., VII, 20; Supra, XI, 20.

1. * *A Sichem*, au centre de la Palestine. Voir la note sur *Genèse*, XII, 6.

7. *Et les couvrit;* c'est-à-dire *le Seigneur*, ou plutôt *la mer;* car il arrive souvent en hébreu que le complément d'un verbe qui précède, sert de sujet au verbe qui suit, sans que rien dans la phrase indique ce double emploi.

11. * *Vous vîntes à Jéricho.* Voir la note sur *Josué*, VI, 1.

de leur pays, les deux rois des Amorrhéens, non par ton épée, ni par ton arc.

13. Je vous donnai une terre dans laquelle vous n'avez pas travaillé, et des villes que vous n'avez pas bâties, pour que vous y habitiez; des vignes, et des lieux couverts d'oliviers que vous n'avez pas plantés.

14. Maintenant donc craignez le Seigneur, et servez-le avec un cœur parfait et très sincère; enlevez les dieux qu'ont servis vos pères dans la Mésopotamie et dans l'Égypte, et servez le Seigneur.

15. Si, au contraire, c'est un mal à vos yeux que de servir le Seigneur, l'option vous est donnée. Choisissez aujourd'hui ce qui vous plaît, et voyez qui vous devez servir plutôt, ou les dieux qu'ont servi vos pères dans la Mésopotamie, ou les dieux des Amorrhéens, dans la terre desquels vous habitez; pour moi et ma maison, nous servirons le Seigneur.

16. Et le peuple répondit, et dit : Loin de nous que nous abandonnions le Seigneur, et que nous servions des dieux étrangers.

17. Le Seigneur notre Dieu lui-même nous a retirés, nous et nos pères, de la terre d'Égypte, de la maison de servitude; il a fait, nous le voyant, de grands prodiges, et il nous a gardés dans tout le chemin par où nous avons marché, et parmi tous les peuples chez lesquels nous avons passé.

18. Et il a chassé toutes les nations, l'Amorrhéen habitant de la terre dans laquelle nous, nous sommes entrés. Nous servirons donc le Seigneur, parce que c'est lui qui est notre Dieu.

19. Et Josué dit au peuple : Vous ne pourrez pas servir le Seigneur; car c'est un Dieu saint et fort jaloux, et il ne pardonnera pas vos crimes et vos péchés.

20. Si vous abandonnez le Seigneur et servez des dieux étrangers, il se tournera, vous affligera et vous renversera, après qu'il vous aura donné des biens.

21. Le peuple répliqua à Josué : Il n'en sera nullement comme tu dis; mais nous servirons le Seigneur.

22. Et Josué au peuple : Vous êtes témoins, repartit-il, que vous choisissez vous-mêmes le Seigneur pour le servir. Ils répondirent : Témoins.

23. Maintenant donc, reprit-il, ôtez les dieux étrangers d'au milieu de vous, et inclinez vos cœurs devant le Seigneur Dieu d'Israël.

24. Et le peuple répondit à Josué : C'est le Seigneur notre Dieu

14. I Rois. VII, 3; Tobie, XIV, 10.

19. *Vous ne pourrez pas*, etc. Il est évident que Josué ne veut pas dire aux Israélites qu'il leur est impossible de servir le Seigneur, puisque dans les versets précédents il les exhorte si fortement à le faire; son but est simplement de les engager à réfléchir plus sérieusement sur leur promesse, et à raviver leur courage; c'est comme s'il leur eût dit : Vous promettez de servir le Seigneur, mais le pourrez-vous avec votre penchant si prononcé pour l'idolâtrie, et avec votre si grande facilité à vous y laisser entraîner? Serez-vous assez fermes et assez courageux pour persévérer dans les sentiments qui vous animent aujourd'hui?

que nous servirons, et nous obéirons à ses préceptes.

25. Josué fit donc alliance en ce jour-là, et il proposa au peuple des préceptes et des ordonnances à Sichem.

26. Il écrivit aussi toutes ces paroles dans le livre de la loi du Seigneur, et il prit une très grande pierre, et il la plaça sous le chêne qui était dans le sanctuaire du Seigneur,

27. Et il dit à tout le peuple : Voici que cette pierre vous sera en témoignage, qu'elle a entendu toutes les paroles que le Seigneur vous a dites, de peur que dans la suite vous ne vouliez le nier, et mentir au Seigneur votre Dieu.

28. Et il renvoya le peuple chacun en sa possession.

29. Et après cela mourut Josué, fils de Nun, à l'âge de cent dix ans;

30. Et on l'ensevelit dans les limites de sa possession, à Tamnathsaré, qui est située sur la montagne d'Ephraïm, vers la partie septentrionale de la montagne de Gaas.

31. Ainsi, Israël servit le Seigneur durant tous les jours de Josué et des anciens qui vécurent longtemps après Josué, et qui connaissaient toutes les œuvres du Seigneur qu'il avait faites en Israël.

32. Les os de Joseph aussi, que les enfants d'Israël avaient emportés de l'Egypte, on les ensevelit à Sichem, dans la partie du champ que Jacob avait achetée des fils d'Hémor, père de Sichem, pour cent jeunes brebis, et qui devint la propriété des enfants de Joseph.

33. Eléazar, fils d'Aaron, mourut aussi, et on l'ensevelit à Gabaath, *ville* de Phinées, son fils, qui lui fut donnée en la montagne d'Ephraïm

32. Genèse, L, 24; Exode, XIII, 19; XXXIII, 19.

---

26. Par *sanctuaire*, on peut entendre, avec plusieurs commentateurs, une tente ou un sanctuaire passager qu'on avait dressé sous ce chêne, pour y placer l'arche durant le peu de temps qu'elle fut à Sichem.

29-33. On peut admettre que la fin de ce chapitre a été insérée dans ce livre par une main étrangère, mais autorisée. On aura voulu sans doute réunir en un même corps d'ouvrage tout ce qui avait rapport à l'histoire de Josué, comme il paraît qu'on a fait pour Moïse.

30. * *Thamnathsaré.* Voir plus haut, XIX, 50.

32. * *A Sichem.* Le tombeau de Joseph est près de Sichem, au sud-est, à côté du puits de la Samaritaine.

33. * *A Gabaath de Phinées*, près de Thamnathsaré, au sud-ouest de Silo.

INTRODUCTION

AU LIVRE DES JUGES

Le livre des Juges nous raconte les traits les plus saillants de l'histoire du peuple de Dieu, depuis la mort de Josué jusque vers l'époque de Samuel, qui établit Saül premier roi d'Israël. Il est précédé d'une sorte d'introduction renfermant deux parties. La première, I-II, 5, trace le tableau de l'état politique d'Israël, après la mort de Josué, relativement aux Chananéens, qui n'avaient pas été expulsés de leurs anciennes possessions; la seconde, II, 6-III, 6, dépeint l'état religieux des Hébreux, qu'elle nous montre vacillant constamment entre la fidélité et l'infidélité, prospères quand ils servent le vrai Dieu, châtiés quand ils tombent dans l'idolâtrie, jusqu'à ce qu'ils fassent pénitence.

Les Juges d'Israël, mentionnés dans le livre qui porte leur nom, sont au nombre de treize ou de quatorze, selon que l'on compte ou non parmi eux Abimélech, qui usurpa le pouvoir royal à Sichem. L'auteur sacré ne nous les fait pas tous connaître en détail; il ne raconte un peu longuement que la vie de sept d'entre eux, en se contentant d'énumérer les autres. De là sept sections : 1° Othoniel, III, 7-11; 2° Aod (et Samgar), III, 12-31; 3° Débora et Barac, IV-V; 4° Gédéon, VI-VIII, 32; 5° Abimélech (Thola et Jaïr), VIII, 33-X, 5; 6° Jephté (Abesan, Ahialon et Abdon), X, 6-XII; 7° Samson, XIII-XVI.

Deux appendices terminent le livre. Le premier nous raconte l'histoire de l'idolâtrie des Danites, XVII-XVIII, et le second le crime des habitants de Gabaa, qui amena la guerre des autres tribus contre celle de Benjamin et l'anéantissement presque total de cette dernière, XIX-XXI. Ces deux événements n'ont aucune relation nécessaire avec le corps de l'ouvrage; ils y sont joints comme suppléments, parce qu'ils se sont passés dans la même période, le premier, un peu avant, le second, un peu après la mort de Josué.

Si l'on ne tient pas compte de ce double appendice, le livre des Juges forme un tout homogène, dont une pensée unique constitue l'unité. Nous n'avons là, sans doute, qu'une série de portraits, mais ils ont tous été peints par le même artiste et dans le but de former une seule galerie. L'introduction en est comme le vestibule nécessaire, qui prépare et explique ce qui suit. Le cadre de tous les récits est identique, et il nous révèle clairement le dessein de l'auteur, indiqué d'ailleurs dans l'introduction : c'est de prouver par des exemples qu'Israël est heureux tant qu'il est fidèle à son Dieu; malheureux, dès qu'il l'abandonne; pardonné, dès qu'il se convertit. Ainsi le corps de l'ouvrage n'a point d'autre but que de démontrer la thèse posée, II, 11-19, et la conclusion pratique qui en découle, c'est la nécessité, pour le pécheur, de reconnaître sa faute et de revenir à son Dieu.

L'unité du livre des Juges, qui se manifeste si bien dans le plan adopté par l'auteur, est la preuve qu'il est l'œuvre d'un seul écrivain.

On peut fixer approximativement la *date* du livre des Juges. 1° Comme la mort de Samson forme la fin du récit et que la durée de l'oppression des Philistins est indiquée, XIII, 1, il en résulte que l'ouvrage ne peut pas avoir été écrit avant la victoire de Samuel sur ces ennemis du peuple de Dieu, I Rois, VII, 1-14. De plus, les mots : « En ce temps là il n'y avait pas de roi en Israël, » qui se lisent plusieurs fois dans les Juges, supposent la royauté déjà établie en Israël; nous ne pouvons donc pas placer l'époque de la composition des Juges avant l'avènement de Saül au trône. 2° D'autre part, comme il est dit expressément, I, 21, que les Jébuséens sont encore dans Jérusalem avec les Benjamites, et que nous savons par II Rois, V, 6-7, que cette tribu chananéenne fut chassée par David, au commencement de son règne, de la cité dont il devait faire la capitale de son royaume, il suit de ces données que l'auteur a écrit avant cet événement.

La tradition talmudique attribue à Samuel le livre des Juges; quoique cette tradition ne puisse pas être établie rigoureusement, elle s'accorde bien avec les faits que nous venons de rappeler et ne manque pas de vraisemblance.

Ce livre nous fait connaître la suite de l'histoire du peuple de Dieu, et les merveilles qu'opère le Seigneur en faveur d'Israël. C'est un des écrits inspirés dans lesquels la Providence se manifeste avec le plus d'éclat. — Ce que Dieu fait pour délivrer les enfants d'Abraham de leurs ennemis est, d'après tous les Pères, l'image de ce que devait faire Jésus-Christ, pour nous affranchir des liens du péché. — Enfin le livre des Juges renferme un grand nombre d'exemples propres à nous exciter au bien et à nous prémunir contre le mal. Voir le chapitre XI de l'Epître de S. Paul aux Hébreux.